

Soyons acteurs et optimistes pour préparer l'avenir
15 ans au service de la transition écologique !

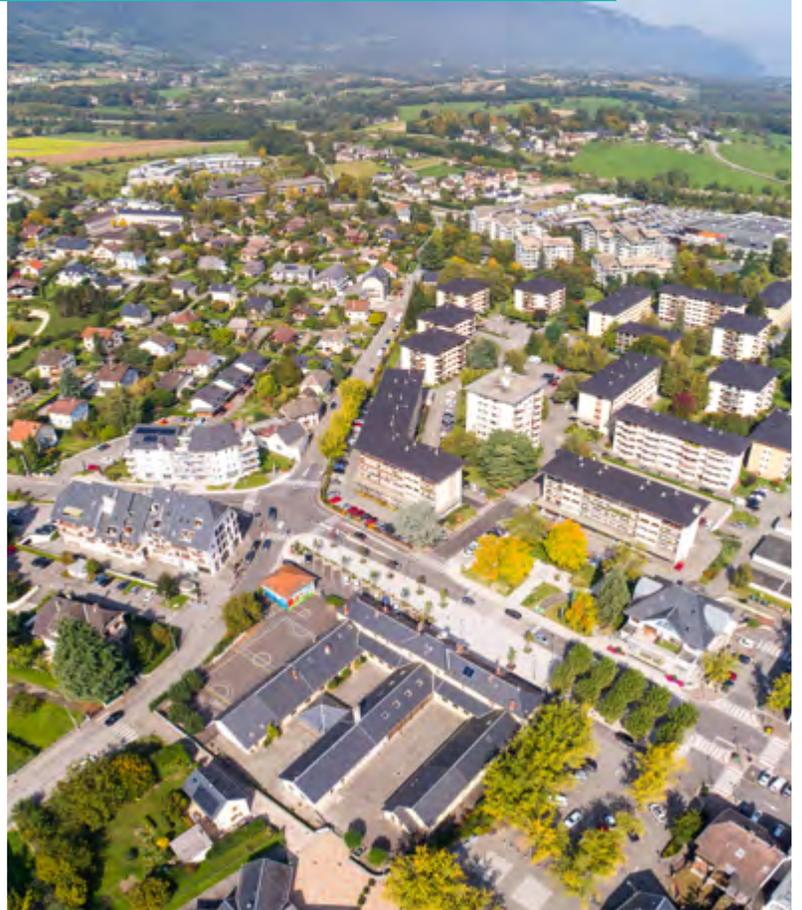


LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DD

DE A À Z

À LA MOTTE-SERVOLEX



L'engagement du Maire

“ Sécheresse, canicules à répétition, tempêtes ... face au dérèglement climatique il y a URGENCE ! Nous sommes bien tous d'accord sur ce constat. Écartons d'emblée un défaitisme paresseux qui consisterait à dire qu'il est trop tard. Pour autant il est bien tard...

Alors que fait-on ? Comment le fait-on ? Et qui le fait ?

Il est toujours plus aisé d'attendre la solution d'un autre, de plus haut que soi-même. Il est toujours plus facile de se reposer sur les autres, de dénoncer plutôt que de remettre en cause son propre confort.

Plusieurs attitudes sont alors possibles :

- attendre au fil de l'eau, si j'ose dire...
- avoir une confiance totale aux progrès de la technologie ?
- se retrousser les manches et AGIR avec humilité mais ténacité !

Comme illustré dans la légende amérindienne "du colibri" relayée par le regretté Pierre Rabhi, fondateur du Mouvement pour la Terre et l'Humanisme, La Motte-Servolex prend "toute sa part" et œuvre depuis plus d'une décennie pour la conservation de notre cadre de vie si précieux et si fragile.

Notre ville bénéficie d'atouts uniques au sein de l'agglomération que nous devons valoriser bien sûr pour nous-même, mais avant tout pour les générations futures. Agir sur le long terme pour le bien-être de tous, être toujours dans l'anticipation : voici en quelques mots le sens de notre action. Celle-ci s'inscrit avec le souci constant de la préservation du développement durable, par des actions d'envergure et aussi par des projets de plus modeste ampleur mais tout aussi essentiels pour notre quotidien.

Les crises que nous traversons - économiques, énergétiques, climatiques, démographiques, géopolitiques - s'inscrivent, malheureusement, dans la durée. En cela, nous devons nous montrer à la hauteur des enjeux et faire preuve d'ambition dans la transition écologique, sociale et sociétale que nous devons plus que jamais amplifier !

Mais nous en sommes conscients, la concrétisation de certains projets peut bouleverser les habitudes et nos certitudes, modifier les paysages... bref, changer parfois profondément et toujours durablement notre quotidien. C'est pourquoi, nos actions sont concertées le plus largement possible afin de placer les habitants au cœur de nos engagements.

Si de nombreuses idées ont pu se transformer en projets et actions, c'est aussi parce que nous réunissons trois facteurs déterminants qui reposent tous sur l'humain. En premier lieu une volonté politique forte et déterminée des élus municipaux qui s'inscrit dans la durée. Ensuite des agents municipaux dont l'expertise et la disponibilité renforcent l'action publique. Enfin, l'organisation de rencontres avec des partenaires associatifs, économiques, culturelles sources de propositions et de mobilisation.

À l'heure où aucune région, aucune nation n'est épargnée par le dérèglement climatique, nous n'avons pas - plus - de temps à perdre car il en va de notre avenir et plus encore, de celui des plus jeunes.

Cet annuaire du développement durable à La Motte-Servolex vous permettra de mieux appréhender la richesse de nos actions et je souhaite qu'il nous sensibilise encore plus sur l'absolue nécessité de faire le maximum, chacun à notre échelle, pour promettre pour notre ville, mais aussi pour nos vies, un futur plus sain et respectueux. Et si cet annuaire peut, aussi, permettre à d'autres collectivités d'y puiser une



ou deux sources d'inspiration à relayer sur leur territoire, une partie de notre mission sera accomplie. Le combat contre le dérèglement climatique est probablement, avec la lutte contre la précarité, le plus important que nous ayons à livrer. Ce document n'est pas un simple bilan ou un inventaire d'actions mais une affirmation réitérée et un encouragement à faire encore plus et plus vite pour nous inviter et inciter à rester à la hauteur de la tâche immense qui nous attend !

Je sais pouvoir compter sur vous pour nous aider à garantir un avenir radieux pour La Motte-Servolex. Une commune au sein de laquelle, malgré les défis, la douceur de vivre et la préservation de l'environnement restent au cœur de notre action.



bien cordialement,

Luc Berthoud

Maire de La Motte-Servolex
Vice-président du Conseil départemental
Président de l'Association des Maires de la Savoie

Sommaire

A	Agriculture et alimentation	p. 4-5
B	Biodiversité	p. 6-9
C	Circuits courts	p. 10-11
D	Développement Durable	p. 12-15
E	Écohomeau des Granges	p. 16-17
F	Forêt	p. 18-20
G	Gestion des déchets	p. 21
H	H2O	p. 22-23
I	Innovations	p. 24-26
Grands Témoins		p. 27-30
J	Jardinage	p. 31-32
K	Keyhole garden	p. 33
L	Labels	p. 34-35
M	Mobilité	p. 36-37
N	Numérique	p. 38
O	Oxygène	p. 39
P	Partage	p. 40-42
Q	Qualité de vie	p. 43
R	Réseaux	p. 43
S	Subventions	p. 44
T	Transition énergétique	p. 45-46
U	Urbanisme	p. 47
V	Village	p. 48
W	Watt	p. 49
X	eXemplaire	p. 49-50
Y	Y mettre du sien	p. 51
Z	Zéro pesticide	p. 52-53

Imagine La Motte-Servolex dans 30 ans ! p. 54 - 55

Vos contacts

mairie@mairie-lamotteservolex.fr

Service environnement et développement durable de la ville
environnement@mairie-lamotteservolex.fr

Le développement durable de A à Z à La Motte-Servolex

Publication éditée par la ville de La Motte-Servolex
Mai 2023

Directeur de la publication : Luc Berthoud,
maire de La Motte-Servolex

Rédactrice en chef : Cécile Ronayette,
responsable du service communication

Service ressource : Anthony Perrin,
service environnement et développement durable

Rédaction : Mélissa Gaitaz, Ludivine Le Saux,
Cécile Ronayette, Fostine Sylvestre - service communication
04 79 65 17 84 - communication@mairie-lamotteservolex.fr

Conception-réalisation : celineharel@gmail.com

Illustration logos : Gilles Morat

Impression : imprimerie Gonnat

Crédits photos : ville de La Motte-Servolex / ONF

Tirage : 4 000 exemplaires

Hôtel de ville / 36 avenue Costa de Beauregard
BP 20043 / 73291 La Motte-Servolex cedex
www.mairie-lamotteservolex.fr



Agriculture et alimentation



Activités développées par l'homme pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation.

Les surfaces agricoles représentent un tiers du territoire de La Motte-Servolex. Les circuits courts et l'accompagnement des agriculteurs ont donc une place importante dans la vie quotidienne de la commune.



Vergers au Tremblay



Champs secteur de La Tessonnière

Favoriser les produits bio et locaux

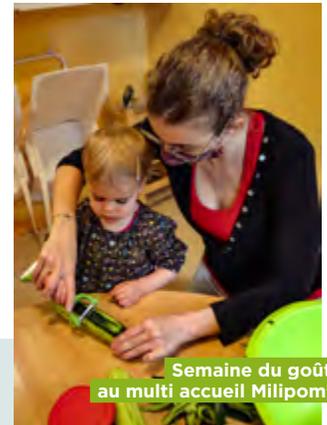
La cuisine municipale prépare chaque jour en moyenne 950 repas pour les écoles, l'EHPAD et le portage de repas à domicile. Depuis 2012, des aliments issus de l'agriculture biologique ou locale sont introduits dans les repas, comme le pain, les pâtes, les yaourts, les fruits et les compotes. La cuisine se fournit auprès de la ferme pédagogique Reinach pour l'achat du fromage. En 2023, 35 % des produits seront bio, locaux ou labellisés.



Cuisine centrale municipale

Sensibiliser aux goûts

Les services de la collectivité en lien avec les plus jeunes organisent des moments d'échanges autour des aliments, de la découverte des saveurs. La semaine du goût en octobre est l'occasion d'organiser des animations spécifiques. Les tout-petits des structures petite enfance testent différentes préparations et recettes originales avec des aliments issus de commerces locaux et aussi apportés par les familles. La cuisine municipale propose des repas thématiques, toujours dans une démarche de découverte et de sensibilisation.



Semaine du goût au multi accueil Milipom'

Biodiversité étoilée

En octobre 2022, les villes du Bourget-du-Lac et de La Motte-Servolex ont déployé un programme d'animations sur le thème de la biodiversité dans l'alimentation baptisé "Gourmets par nature" grâce aux financements européens obtenus via ALCO-TRA (un programme de coopération transfrontalière européen) en partenariat avec les communes de Cogne et d'Alba en Italie.

La ville encourage les bonnes pratiques agricoles

La Motte-Servolex apporte un soutien technique et financier aux professionnels de l'agriculture qui garantissent une agriculture durable, saine et respectueuse des sols. La ville offre une subvention de 90 € par hectare de semi d'engrais verts (culture intermédiaire semée sur une parcelle agricole dans le but de fertiliser le sol, principalement via l'apport d'azote). Elle propose également une prestation de semi direct en culture dérobée pollinique (qui s'intercale entre deux cultures principales annuelles) sur des parcelles mises à disposition par les agriculteurs après la récolte. Depuis 2010, la ville a versé 10 800 € afin d'encourager ces bonnes pratiques. 26 hectares de terrain agricole ont bénéficié du dispositif en 2021.

Valorisation des déchets viticoles

Une expérimentation grandeur nature a été lancée fin 2018 à La Motte-Servolex, sur une parcelle de 100 m², proche du refuge LPO du parcours de santé & nature du Nant Bruyant. Le laboratoire de chimie moléculaire et environnement de l'Université Savoie-Mont-Blanc, le mouvement Les Incroyables comestibles, par l'intermédiaire d'Henri Bureau, Grand Chambéry et le syndicat des pépiniéristes viticoles de Savoie, se sont associés pour étudier l'impact du broyat de sarments de vigne et de déchets de pépinières viticoles sur le sol. L'effet sur le sol des déchets viticoles est spécialement scruté par des analyses agronomiques. L'objectif est d'éviter le brûlage à l'air libre, responsable de fortes émissions de CO₂.



Vitivalo : expérimentation pour la valorisation des déchets viticoles



Biodiversité et espaces agricoles

De nombreuses espèces de fleurs des champs agricoles ont disparu ces dernières années à cause de la présence de pesticides et des retournements du sol. En lien avec le conservatoire botanique national alpin, la ville souhaite réintroduire des plantes messicoles (qui germent dans les moissons) en bordure d'exploitations agricoles. Ces plantes annuelles ont un cycle de vie comparable à celui des céréales d'hiver (blé, orge). Riches en nectar, elles sont appréciées des insectes pollinisateurs et favorisent le retour au bord des champs des oiseaux et petits animaux qui mangent les insectes ravageurs des cultures.

La ville accompagne également depuis 2021 les exploitants pour la plantation d'arbres et de haies, favorables au retour de l'avifaune (oiseaux) en terre agricole : 286 arbres, arbustes et fruitiers ont été ainsi plantés en 2022 en partenariat avec les agriculteurs.

En projet

- Suppression du transport des repas conditionnés en barquettes plastiques, passage en bacs inox.
- Maraîchage bio communal et aménagement d'une légumerie dans la cuisine centrale. La ville est actuellement à la recherche d'une structure associative et d'insertion professionnelle permettant de produire les légumes nécessaires à la préparation des repas de la cuisine municipale. Un terrain de 1,8 hectare est disponible en dessous du bâtiment de la cuisine. Déjà réalisées : étude du sol, médiation auprès d'agriculteurs locaux et concertation avec le personnel de la cuisine afin d'identifier les besoins en légumes et les équipements nécessaires pour l'aménagement éventuel d'une légumerie.
- Subventions auprès des agriculteurs pour la lutte contre le frelon asiatique.

“ Notre association est en partenariat avec les agriculteurs locaux et savoyards pour protéger les abeilles, car l'un sans l'autre, ils ne peuvent pas survivre. La commune a une très bonne politique en ce sens et nous accompagne dans nos projets. Une abeille visite 250 fleurs par déplacement et effectue 4 voyages par jour. Malgré cela, nous sommes à la limite d'une pollinisation efficace. Il est donc important de poursuivre les actions et la sensibilisation. ”

Témoignage

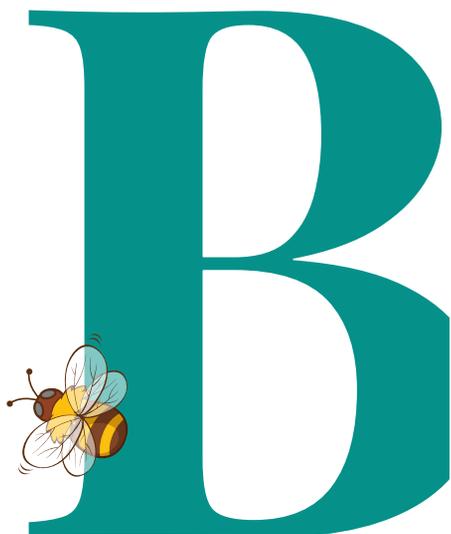
Jean-Pierre Alaïme

Président de l'association
l'Apiculteur Savoyard



Biodiversité

Diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu.



La nécessité de l'urbanisation, qu'il convient de maîtriser, laisse place ces dernières années à un positionnement nouveau : celui de favoriser la réintroduction de la nature en milieu urbain. Dans ce contexte, la commune développe des actions ciblées pour que la biodiversité trouve toute sa place au centre-ville de La Motte-Servolex, mais également dans les hameaux, en zone agricole, forestière et économique.

Coordonner avec le Plan d'Actions Biodiversité en Ville (PABV)

Adopté en conseil municipal ce PABV 2015/2022 rassemble et structure les actions à mener. C'est un outil technique indispensable à la collectivité pour avancer sur deux axes : trames vertes urbaines et pollinisateurs.

Chaque action programmée dans le cadre du Plan d'Actions Biodiversité en Ville fait l'objet d'une fiche détaillant l'ensemble des enjeux et des travaux engagés : emplacement, état initial, coût... Le PABV prévoit également un volet de sensibilisation des propriétaires de parcelles identifiées comme prioritaires pour la trame verte urbaine (conseils de gestion et mise en contact avec la LPO AURA).

Mares urbaines

Elles jouent un rôle important pour notre environnement car elles limitent l'érosion du sol et les inondations en retenant les eaux de pluie. Elles accueillent de nombreuses espèces et servent d'abreuvoir aux animaux. Les mares sont également un espace d'observation intéressant pour les habitants. La ville a créé 4 mares : en contrebas de l'EHPAD Les Terrasses de Reinach, dans le secteur du Pré Marquis, en forêt communale et dans la cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine.



Cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine

Préserver et restaurer les trames vertes urbaines

Les actions menées par la ville vont dans le sens du maintien de la continuité écologique qui se compose de :

- réservoirs biologiques, lieux où vivent les espèces animales et végétales,
- corridors biologiques, zones de passages des espèces entre les différents réservoirs, appelées trames vertes.

Souvent détruites ou négligées dans les projets d'aménagements urbains, les trames vertes urbaines jouent pourtant un rôle environnemental essentiel : absorption des gaz à effet de serre et polluants atmosphériques, régulation des eaux de ruissellement permettant de lutter contre les crues, limitation de l'effet "îlot de chaleur urbain" l'été...

En créant des espaces paysagers, en valorisant les chemins piétonniers, en limitant la diffusion des agressions sonores et visuelles, la trame verte confère un cadre de vie apaisé et des espaces de rencontres agréables pour les habitants de La Motte-Servolex.



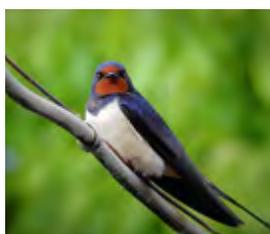
Plantations de haies Résidence Saint-Anne



Renforcement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

En partenariat avec la LPO, cet outil propose de recenser la diversité des êtres vivants et des écosystèmes présents sur le territoire. Le diagnostic permet aux élus et partenaires d'élaborer un plan d'actions pour maintenir et améliorer la biodiversité locale. La Motte-Servolex complète le premier Atlas réalisé en 2017 qui met en valeur la répartition des espèces de vertébrés supérieurs et d'identifier des espèces menacées (crapaud sonneur à ventre jaune, tortue cistude d'Europe, rat des moissons...).

Cette nouvelle phase 2021-2023 va permettre d'approfondir les connaissances de la commune sur sa biodiversité, notamment pour la flore, les invertébrés et les habitats. L'Atlas prévoit également un volet pédagogique et participatif en proposant directement aux habitants des enquêtes sur les espèces sensibles et patrimoniales des milieux urbains et ruraux.



Biodiversité et cultures

En milieu agricole, la trame verte est un refuge pour la faune (hérissons, écureuils, rapaces...), véritable auxiliaire de culture régulant les populations de ravageurs. Grâce à la plantation de haies bocagères ou arbustives, elle assure un rôle de brise-vent et de structuration des sols agricoles permettant l'augmentation des rendements. La ville conseille et soutient les agriculteurs dans leurs projets : subvention communale de 5 € par mètre de haie plantée.



Haies agricoles, secteur des Grands Champs

Pollinisateurs, actions !

Les populations d'abeilles et de papillons assurent la pollinisation des exploitations arboricoles, maraîchères, des potagers et des balcons. Pour 80 % des espèces végétales, la reproduction se fait grâce aux insectes pollinisateurs. La ville renforce et améliore le potentiel d'habitat et les ressources alimentaires pour les pollinisateurs domestiques et sauvages par de nombreuses actions déployées sur le territoire motterain ces dix dernières années : prairies fleuries, hôtels à insectes, spirales aromatiques...



Semi de graines messicoles devant la micro-crèche Coccinelle

Création des Refuges LPO*

En 2011, la ville a signé la première convention "Refuge LPO Collectivité" du département. Symbole d'un partenariat durable entre l'association et la collectivité. Cette convention permet de favoriser la biodiversité sur cinq espaces verts publics : parcours santé du Nant Bruyant, butte Panloup, butte de l'église, bois d'Eugène et parc Henry Dunant. Dans ces lieux, tout est mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions la faune locale et respecter l'équilibre naturel : gestion en zéro pesticide (généralisée dans tous les espaces publics depuis 2014), îlots fleuris, plantations de massifs à baies et installations d'équipements spécifiques (nichoirs, hôtels à insectes...).

*LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

Nichoirs

La ville a installé 60 nichoirs à oiseaux sur son territoire ainsi que 5 nichoirs spécifiques pour héberger les chouettes Chevêche d'Europe en prairie et un totem à oiseaux.



Installation d'un nichoir à Chevêche

Prairies fleuries

Outre leur indéniable beauté au moment du fleurissement, les prairies fleuries ont un caractère essentiel en matière de biodiversité. Les espèces semées permettent aux insectes pollinisateurs de se nourrir. D'autres insectes font leurs nids et leur vie dans ces espaces, alors qu'ils ne pourraient pas le faire dans l'herbe. Ces prairies sont fauchées une seule fois par an, à la fin de l'été, afin de remplir pleinement leur rôle de refuge et de garde manger pour la petite faune sauvage. La ville travaille en partenariat avec le conservatoire botanique national alpin, fournisseur de graines issues de nos montagnes. La Motte-Servolex participe au redéploiement et à la sauvegarde des espèces végétales locales menacées ou quasi-disparues. Depuis 2015, 13 000 m² de prairies fleuries ont été plantés.

Plusieurs espaces de la commune ont également bénéficié de semis messicoles, plantes annuelles riches en nectar, appréciées des insectes pollinisateurs et des oiseaux.



Prairie fleurie rue de Leya

“ Nos bureaux à La Motte-Servolex valorisent notre activité car nous sommes au plus près des acteurs locaux. La commune étant à la fois agricole et urbaine, il est important de pouvoir dialoguer facilement avec les agriculteurs sur les questions de biodiversité. La LPO ne s'intéresse pas qu'aux oiseaux mais plus largement au monde du vivant et comment le conserver à proximité de la population. On sait aujourd'hui que l'activité et l'habitat ont un impact sur la faune, d'où la nécessité de sensibiliser les habitants pour laisser plus de place à la nature avec les nichoirs, les trames vertes... Les motivations jouent bien le jeu quand nous proposons des actions participatives. ”

Témoignage

Dominique
Secondi
Président territorial
de la Ligue de
Protection des
Oiseaux en Savoie

Hôtel à abeilles et insectes

En 2011, la ville a installé le premier hôtel à abeilles du département de la Savoie. Depuis, elle en compte 7 dont 1 en forêt. Doté de plusieurs casiers déjà garnis de branches, briques ou petites bûches percées, il est conçu pour héberger beaucoup d'insectes : abeilles sauvages, petites mouches syrphes, guêpes solitaires, bourdons. Cette structure favorise la vie et le travail de ces insectes indispensables au maintien de la biodiversité sur notre territoire. En effet, même si les abeilles qui habitent ce lieu ne font pas de miel, elles ont un pouvoir pollinisateur cinq fois supérieur aux abeilles de ruches. L'hôtel permet également de réaliser un inventaire des différentes espèces d'insectes et d'étudier l'évolution des populations. Des nids à bourdons sont également installés au sol dans les mêmes secteurs.



Hôtel à insectes et spirale aromatique, parcours santé nature du Nant Bruyant

Spirale aromatique

4 spirales aromatiques accueillent les lézards et les petits vertébrés dans un espace mêlant pierres sèches, eau et plantes aromatiques. Elles ont été construites en pierres issues de la forêt communale.

Rucher communal

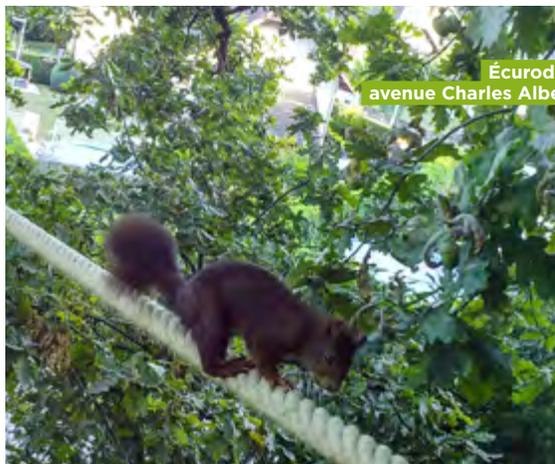
La ville et les bénévoles de l'association "l'Apiculteur Savoyard" ont choisi ensemble la situation idéale, le haut du bois d'Eugène, pour l'implantation des 4 ruches d'abeilles noires de Savoie. Elles sont entretenues par l'association qui utilise également cet espace comme support pédagogique pour les apiculteurs débutants et gère l'extraction du miel. Le bois d'Eugène est à l'écart des habitations, bien protégé et facilement accessible. Un abri en épicéa issu de la forêt communale et scié aux ateliers municipaux a été construit sur la même parcelle. En 2022, 30 kilogrammes de miel ont été récoltés.



Rucher communal au bois d'Eugène

Écuroduc

L'écuroduc est un corridor biologique artificiel. Il est composé d'un système de corde tendue entre deux arbres permettant ainsi aux écureuils de franchir une zone dangereuse pour eux, comme une route. 5 écuroduc sont installés à La Motte-Servolex : avenues Jean Moulin, Général de Gaulle, Charles Albert, des Fleurs et route de l'Épine à la hauteur du chemin du pont Sabatier. Ils permettent de reconnecter les parcs de la ville avec les espaces périphériques naturels et donc d'améliorer la biodiversité animale sur le territoire.



Écuroduc avenue Charles Albert

En projet

Expérimentation sur l'extinction nocturne de l'éclairage public dans les zones sensibles pour la faune.



Circuit court

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Avec un territoire riche en forêt et en terres agricoles, La Motte-Servolex a toutes les cartes en main pour promouvoir les productions locales et mettre elle-même en œuvre des circuits courts pour ses consommateurs.



Promotion des circuits courts

La ville propose régulièrement une information sur les points de vente direct du producteur au consommateur et sur les commerces locaux : un panneau d'information en centre-ville, des articles dans les publications municipales, une rubrique dédiée sur le site Internet de la ville, une plateforme commerçante et associative www.marmotte-servolex.fr.

Hangar bois énergie

Le hangar bois énergie, situé au centre technique municipal, permet de stocker 1 200 MAP (M³ Apparent Plaquettes) soit l'équivalent de 444 m³ de grumes de bois. Une cellule accueille les plaquettes pour un temps de séchage, l'autre est destinée aux plaquettes de chauffage de certains bâtiments municipaux pour l'année en cours. La structure du hangar conçue en bois évite les problèmes d'humidité et l'espace entre le toit et le reste du bâtiment permet à l'air de circuler pour une conservation optimale des plaquettes.

Les plaquettes sont broyées et stockées au même endroit. Le transport des grumes certifiées PEFC depuis la forêt est court, seulement 12 kilomètres entre Pré Puisat et les ateliers municipaux, la quantité de CO₂ émise dans le processus de transformation est moindre. Ces éléments sont essentiels pour avoir une maîtrise de la qualité et du coût de la plaquette forestière, ainsi qu'une filière énergie renouvelable à très faible impact écologique.



Hangar bois énergie communal

Foire bio

Chaque année l'ADABio organise la foire bio des Savoie en partenariat avec la ville. Le temps d'une journée, les producteurs bio de la Savoie et des départements voisins, les associations environnementales et des artisans viennent proposer leurs produits au grand public. Cet événement fait la promotion de l'agriculture biologique et des bonnes pratiques environnementales.



Foire bio des Savoie

Développer la filière bois d'œuvre

La ville travaille en régie forestière avec l'Office National des Forêts pour la coupe et la vente de bois. Suite à l'opération de martelage* qui tient compte des préoccupations environnementales, les exploitants forestiers coupent et transportent le bois en bord de route. La ville a aménagé 6 places de dépôt permettant ainsi aux exploitants de stocker les troncs de manière ordonnée : selon la destination du bois (charpentes, palettes et plaquettes). Le transporteur peut accéder facilement à son chargement et repère rapidement la destination du bois. Le bois d'œuvre est par ailleurs labellisé AOC Bois de Chartreuse depuis 2021 (plus d'infos en page 18).

**C'est numérotter et marquer les arbres en fonction de leur destination. Les arbres à grande valeur écologique sont laissés, ceux qui n'ont qu'une valeur économique sont martelés pour être ensuite coupés.*



Place de dépôt en forêt communale

Marché hebdomadaire et vente directe

Deux marchés se tiennent en centre-ville, le mardi matin et le vendredi après-midi. En dehors du centre-ville, les hameaux de la commune disposent également de points de vente directe du producteur aux clients. Une quinzaine de fermes ouvre ses portes au public ainsi que la coopérative du Tremblay et un magasin spécialisé (saveurs camagnardes).



Marché sur l'esplanade Pergaud

Développement durable



Mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, en conciliant trois dimensions : environnementale, sociale et économique.

Même si la notion de développement durable peut sembler vaste, elle prend toute sa dimension à La Motte-Servolex car elle est au cœur de tous les projets. La politique de la ville est engagée dans cette démarche pour un territoire solidaire où chaque habitant trouve sa place, où l'on se sent bien avec des espaces spécialisés et des structures adaptées.

Accueillir tous les publics



Animation à l'EHPAD
Les terrasses de Reinach

La ville propose aujourd'hui aux habitants des structures adaptées à leurs besoins pour favoriser le lien social et les rencontres intergénérationnelles

- EHPAD Les Terrasses de Reinach : 78 places (dont 3 temporaires), 2 unités spécifiques Alzheimer de 13 places chacune.
- Parenthèses : accueil de jour pour l'accompagnement des patients atteints de troubles cognitifs (Alzheimer) ou de la maladie de Parkinson.
- Maintien à domicile avec le SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) : interventions d'aides à domicile et d'aides-soignantes.
- Le Relais Petite Enfance met en relation les familles et les assistantes maternelles, propose des formations...
- Brins d'éveil : structure pour accueillir les assistantes maternelles et les petits qu'elles gardent autour d'ateliers thématiques.



Rencontre
à Brins d'éveil

- Lieu d'Accueil Enfants-Parents Le Petit Pont, espace d'échanges et d'éveil pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un autre adulte.
- Deux établissements communaux d'accueil du jeune enfant : multi-accueil Milipom' et micro-crèche Coccinelle.
- Local jeunes en centre-ville pour les 11/25 ans.
- Espace sport santé avec des agrès seniors ouverts à tous pour une pratique familiale et intergénérationnelle.
- École de musique municipale : éveil musical, orchestres, pratique d'une quinzaine d'instruments...
- Jardin intergénérationnel avec des bacs potagers.



Local jeunes



Concert de Noël par les élèves
de l'école de musique

Livres et convivialité

Dans le même esprit que les espaces dédiés au jardinage (à lire page 28), la ville a imaginé et construit quatre hôtels à livres. Positionnés dans des lieux de passage (places Pierre Millon et Charles Péguy, parc Henry Dunant, au Tremblay), ces structures donnent une seconde vie aux livres. Ils se partagent librement entre les habitants de manière spontanée avec l'appui du Conseil des Sages.



Hôtel à livres place Charles Péguy

Un lien privilégié avec les associations

La maison des associations est un lieu dédié aux associations motteraines : salles de réunion, mise à disposition de bureaux, possibilité de photocopies, information et documentation, conseil et soutien dans l'organisation de manifestations, relais avec les services de la ville. Elle met à disposition des associations les moyens et ressources nécessaires à la gestion et au développement de leurs activités. La ville les soutient également par le versement de subventions selon une grille annuelle de critères, avec la journée des associations, le relais des événements associatifs via les outils de communication municipale, ainsi que le prêt de matériel et la mise à disposition du temps de travail d'agents municipaux.



Maison des associations avenue Saint-Exupéry

La culture pour tous !

La programmation culturelle de la ville est variée (théâtre, danse, cirque, humour, voix du monde...) et accessible en terme de tarifs. Elle propose des spectacles jeune public en séances scolaires et ouverts à tous le soir. Tout au long de l'année scolaire, des interventions artistiques sont préparées et menées dans les écoles par un agent de la collectivité spécialisé. Les expositions à la salle d'art contemporain La Conciergerie et à la bibliothèque des deux mondes sont gratuites. Des actions pédagogiques, des visites guidées et des animations sont organisées autour des expositions.



Accueil du public scolaire à La Conciergerie autour de l'exposition de l'artiste Ben Vautier "L'art à l'horizon"

Les partenaires de la collectivité

La ville a choisi de s'ouvrir aux autres structures, d'avancer ensemble sur de nombreux projets afin de s'enrichir des expériences de chacun.

Les principaux partenaires de la ville : Ligue de Protection des Oiseaux, ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables), Société Publique Locale Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc, Grand Chambéry, Chambéry Grand Lac Économie, Cislb (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget), France Nature Environnement, ADEME (Agence de la transition écologique), Agence de l'eau, Lycée Reinach, Adabio (Association pour le développement de l'agriculture biologique en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain), Comité Départemental Olympique de Savoie, Pays de Savoie Solidaire, CEN de Savoie (Conservatoire d'Espaces Naturels), Rés'OGM, printemps des jardins (collectif chambérien), ONF (Office National des Forêts), UnisCité, AGATE (Agence Alpine des Territoires), Ligue Contre le Cancer, Agence régionale de la biodiversité, le Tétrás Libre / Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des pays de Savoie, Emmaüs 73, Les chantiers valoristes, Incroyables Comestibles, Scop Les Epigées, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)...



Structure multi-accueil milipom' : animation nature

Sensibilisation des tout-petits

Les structures petite enfance de la ville organisent régulièrement des temps forts en lien avec les thématiques du développement durable : jeux avec du matériel de récupération, balade nature en centre-ville pour découvrir les installations (hôtels à insectes, jardins partagés...), découverte des éléments des différentes saisons avec des bacs sensoriels...

Festival des solidarités

La ville s'inscrit dans cet événement national avec une programmation adaptée à différents publics : expositions, interventions en milieu scolaire, projections de films et documentaires, conférences, soirées conviviales... sur des thématiques comme la lutte contre la pauvreté, l'alimentation, la santé, l'éducation, la lutte contre les inégalités, la protection du climat et de l'environnement, la paix et la solidarité internationale, à l'image des associations "Les enfants de Jehangirabad" et du "Comité local d'aide au Tiers Monde".



Le Festisol fait sa soupe

La ville soutient et valorise les projets

Des entreprises basées à La Motte-Servolex ont mis en place des processus de fabrication respectueux de l'environnement, développé des aménagements pour la biodiversité... Le magazine de la ville valorise les projets avec la présentation des actions afin de partager les expériences et d'informer le grand public.

À titre d'exemple :

L'entreprise Routin a un label PME+ qui salue l'engagement dans une démarche de progrès pour l'humain, l'emploi et l'environnement. Son unité de méthanisation permet de traiter sur place les effluents industriels chargés en sucre avant de les acheminer à la station d'épuration de l'agglomération.

La société Mauro Béton Des Fins a inauguré une nouvelle centrale à béton dont le fonctionnement minimise l'impact sur l'environnement. Les eaux de lavage sont recyclées et réutilisées dans le processus de fabrication. L'ensemble des eaux pluviales est infiltré dans le terrain par le biais de noues paysagères. Des ruches et des pommiers ont été installés autour du bâtiment équipé également de panneaux solaires.

“ Le Groupe Routin s'engage dans un développement plus durable de ses activités : formation de l'ensemble de ses collaborateurs aux problématiques de l'eau et du climat, compensation de son bilan carbone, production de sa propre consommation d'énergie, fabrication de 92 % de ses références sans conservateur, engagement de baisser sa consommation d'eau de plus de 8 % en 3 ans... L'ensemble des produits 1883 est fabriqué à partir de l'eau des Alpes. Routin profite ainsi à 100 % de sa situation exceptionnelle à La Motte-Servolex ! ”

Témoignage

Loïc Couilloud

PDG de Maison Routin 1883



Chantier jeune cours école élémentaire Le Picolet



Chantiers internationaux Concordia : construction de bacs potagers intergénérationnels secteur Le Picolet

Échanges et partage autour d'un chantier

En lien avec le service jeunesse cantonal, la ville donne la possibilité aux jeunes de 16/17 ans de pouvoir participer à des travaux sur le territoire de la commune.

La ville accueille également les chantiers internationaux Concordia réunissant des jeunes venus de pays différents autour d'un projet de rénovation. En partenariat avec Grand Chambéry et l'association de quartier du centre-ville de Chambéry, des chantiers éco volontaires sont aussi proposés à La Motte-Servolex.

Ces trois types de chantiers ont en commun la réalisation d'aménagements en lien avec le patrimoine, la nature, la culture et l'environnement et surtout une démarche de lien social, de travail d'équipe et de partage d'expérience.

Participation citoyenne

Les habitants sont régulièrement invités à des réunions publiques, des réunions de quartiers pour discuter d'un aménagement... Des groupes de travail ont été organisés, notamment dans le cadre de la refonte de l'Agenda 21 communal pour avancer ensemble sur les projets (création d'une application mobile ville, cheminements piétons urbains...). La ville a également créé un conseil des sages, instance qui associe le regard et l'expérience des personnes retraitées aux dossiers de la vie locale. Retrouvez toutes les informations sur le budget citoyen page 42.

Les habitants engagés pour l'Agenda 21 communal



Une ville accessible

Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) a été réalisé à La Motte-Servolex et des travaux d'envergure ont été mis en œuvre. Les bâtiments communaux ont également bénéficié d'aménagements importants ces dernières années afin de pouvoir accueillir tous les publics.



Abaissement de trottoirs et bandes podotactiles en centre-ville

Réalisation récente et projets

- Aménagement d'un city stade à proximité du collège de Boigne.
- Construction de jeux pouvant accueillir tous les publics, et notamment les enfants en situation de handicap.
- Réfection complète du skate-park vers le collège George Sand.



Éco hameau

Projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

Sur les 17 hectares anciennement occupés par l'activité des carrières, l'éco hameau des Granges, entre le plateau du Tremblay et la RD 1504, permet de réhabiliter une cicatrice industrielle tout en valorisant la biodiversité menacée dans ce secteur et en protégeant la zone humide. Dès 2008, la ville a décidé d'urbaniser sans prendre d'espace sur les terres agricoles en s'inscrivant dans une démarche d'éco quartier pour une conception d'excellence.

Valoriser un espace délaissé

Le programme propose 550 logements dont 30 % de logements sociaux et 10 % d'accession sociale à la propriété : habitations basse consommation, énergies renouvelables, luminosité naturelle dans l'habitat, compostage collectif, jardins partagés... Tous les permis de construire sont examinés par les experts partenaires afin d'en assurer la conformité avec le Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUE) et la grille de critères écoquartier.

Trois ambiances naturelles, un parc linéaire pour un cadre de vie agréable

La zone humide est remise en état et valorisée grâce à un cheminement sur pilotis permettant la découverte de la biodiversité tout en respectant ce milieu fragile.

25 000 m² de friche industrielle ont été transformés en parc nature à caractère humide à vocation pédagogique.

L'esprit des carrières est conservé dans un espace accueillant des jeux et des promenades. Le verger public permet de faire le lien avec le coteau boisée, au pied duquel sera aménager un théâtre de verdure, véritable espace nature d'expression artistique, et une vue sur le grand paysage.

Les habitants au cœur du développement

Durant trois ans, un Assistant à Maîtrise d'Usage accompagne les promoteurs et bailleurs sociaux dans leur réflexion. Il sera toujours présent à l'arrivée des habitants afin de les suivre dans leur appropriation du territoire. Les parties communes favorisent le lien et les rencontres entre les habitants.

Démarche ERC : Éviter Réduire Compenser les impacts sur le milieu

Le déboisement sur la partie nord du site a bénéficié d'un encadrement environnemental strict. Toutes les coupes indispensables au démarrage du chantier et à l'aménagement du site sont compensées au double avec les plantations futures. Les zones fragiles ont été protégées afin de respecter leur conservation. Tous les arbres avec des cavités ont été posés délicatement au sol pendant une nuit afin que les espèces habitant à l'intérieur puissent sortir et se reloger. Certains arbres sont conservés, entreposés et replantés afin de proposer aux espèces locales des cavités d'habitat. Les arbres coupés sont utilisés pour le mobilier du parc et la fabrication de plaquettes de chauffage. Les amphibiens ont été recueillis et relogés vers le bras de décharge de la Leysse. Des nichoirs ont également été installés pour certaines espèces.

“ Cet aménagement est intéressant car il s'inscrit dans une démarche de développement durable où nous devons préserver tout en construisant. Nos équipes techniques ont dû relever tous les défis de cette opération en partenariat avec la ville. L'enjeu est important en terme de recherche esthétique, de performance énergétique, d'isolation et d'étanchéité. ”

Témoignage

Fabrice Hainaut

Directeur général
OPAC de la Savoie



Témoignage

“ La construction de l'éco hameau aura un impact minime sur le milieu car le site était déjà bien dégradé par les activités antérieures. Le projet n'abîme pas le milieu naturel. Les mesures compensatoires prévues sont adaptées aux enjeux. Nous avons été associés en amont du projet, ainsi l'essentiel de nos recommandations a bien été pris en compte. ”

Régis Dick

Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie

Itinéraire d'un aménagement d'excellence



- CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- CEN Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie
- CNPN Conseil National de la Protection de la Nature
- CPAUPE Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales
- DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- SPLS Société Publique Locale de la Savoie
- ZAC Zone d'Aménagement Concerté

F

Forêt

Grande étendue de terrain couverte d'arbres.



À La Motte-Servolex, la forêt représente 1/3 du territoire, soit 1 000 hectares. La commune est propriétaire de 530 hectares. La forêt est au cœur de nombreux centres d'intérêts, c'est un espace partagé et géré par l'ONF. Elle accueille plusieurs publics et acteurs locaux : les randonneurs et les sportifs, les chasseurs, les exploitants forestiers et les scientifiques.



Installation des panneaux d'information sur le dépérissement des arbres lié au dérèglement climatique, les coupes nécessaires et le programme de plantations.

La ville plante 1 000 arbres par an sur 13 ans

L'état des lieux et la démarche ont été présentés lors de la cérémonie des vœux du maire aux habitants le 3 janvier 2023. Le massif de l'Épine est victime des éclaircies climatiques, c'est à dire des zones où les arbres morts à cause du dérèglement climatique (principalement les épicéas et sapins) doivent être coupés pour la sécurité. Les épisodes de canicule, les hivers moins froids et le manque de neige ont permis au scolyte (un insecte) de s'installer. En creusant des galeries sous l'écorce pour déposer leurs œufs, les femelles condamnent des

arbres. Ces arbres sont coupés et transformés en bois de charpente, de palette ou en bois énergie (chauffage). Pour éviter le dépérissement de la forêt, La Motte-Servolex engage un vaste programme de plantations : un mélange de feuillus, chênes, tilleuls, érables ainsi que des résineux, pins sylvestres et mélèzes, plus adaptés à la chaleur. Les résineux sont indispensables pour assurer la continuité de la filière bois d'œuvre. Tous les jeunes plants doivent être protégés par des grillages pour éviter d'être mangés par les chamois.

De plus, le frêne est menacé de disparaître, victime d'une maladie due à un champignon, récemment apparu en Europe : la chalarose. Dans la forêt motteraine, 3 000 m² ont déjà été replantés avec des feuillus d'essence locale.

Mosaïque de clairières à gélinottes*

5 placettes à gélinottes et faune sauvage de 1 500 m² chacune ont été réalisées lors des coupes d'affouages. Ces petites clairières au sein du massif forestier où les arbres sont coupés permettent à l'oiseau de se nourrir et de se reproduire.

** La gélinotte des bois est un petit oiseau sauvage, elle est sédentaire et vit dans les forêts mixtes tempérées.*



Placettes à gélinotte

Îlots de sénescence

Les 10 îlots de sénescence en forêt communale, soit 24 hectares, se caractérisent par des emplacements de 0,5 à 6 hectares où la ville laisse la forêt évoluer naturellement sans aucune intervention. Le bois mort sur pied et au sol représente une formidable richesse en terme de biodiversité : présence d'insectes, habitat pour les chauves-souris... Par souci de sécurité, ces espaces sont situés en dehors des zones de chemins balisés.



Îlots de sénescence

Exploitation forestière : création d'un outil de formation

Le marteloscope est un espace d'études et de réflexions sur la coupe des arbres. C'est une parcelle de 1,5 hectare où tous les arbres sont martelés, c'est-à-dire numérotés et marqués d'une certaine façon, en fonction de leur destination. Ce lieu permet aux exploitants forestiers de bénéficier de formations encadrées par l'Office National des Forêts sur le devenir des arbres. Le marteloscope a une forte spécificité en biodiversité : avant de couper un arbre, une réflexion est menée sur le long terme, pour évaluer sa future valeur économique et/ou écologique.



“ L'Office National des Forêts travaille depuis longtemps en confiance avec La Motte-Servolex pour développer la biodiversité en forêt par de nombreuses actions, comme les îlots de sénescence, les clairières... Nous conservons également beaucoup d'arbres vivants ou morts car ils permettent à différentes espèces de se loger. Couper du bois à La Motte-Servolex, c'est éviter d'en prélever n'importe comment ailleurs et c'est donc bon pour la biodiversité mondiale. C'est un bois issu d'une forêt certifiée faisant partie d'un projet remarquable depuis plus de 15 ans, c'est raisonné et équilibré. Parfois, la forêt on ne la voit plus, mais c'est quand elle disparaît que l'on s'en rend compte. ”

Témoignage

Francois Xavier Nicot

Directeur Office National des Forêts Agence Savoie Mont-Blanc

Préserver la faune locale

La ville a aménagé une mare de 200 m² et son chemin d'accès dans le secteur de Noire Combe afin de favoriser l'habitat des tritons, grenouilles, crapauds et libellules. Cette ceinture végétale peut servir de réserve d'eau aux pompiers si nécessaire.

Un hôtel à insectes est également présent dans ce secteur pour héberger, favoriser la vie et le travail des petites bêtes de la forêt.

Aménagement d'une mare forestière en 2010



Espace d'études

La ville a réalisé un inventaire faunistique et floristique en forêt communale. Elle a également participé à deux études : une étude éthologique menée par l'Office National des Forêts sur l'écureuil roux et une étude du CEMAGREF (Centre d'Étude du Machinisme Agricole et du Génie Rural des Eaux et Forêts) sur la résistance des forêts aux éboulements.

Simplifier le travail des forestiers

La desserte forestière a été améliorée pour l'approvisionnement en bois d'œuvre et en bois énergie : réfection de six kilomètres de piste, création d'un kilomètre de piste.

Six places de dépôt pour le stockage du bois en attente de transport ont été aménagées en forêt communale (plus d'informations à lire en page 11).

Forêt de Miyawaki

Dans le cadre du budget citoyen du Conseil Départemental, les savoyards ont voté, notamment, pour le projet de plantations à forte densité intitulé forêt de Miyawaki, proposé par le collectif "l'arbre en ville". La commune a mis à disposition une parcelle de 630 m² rue de la Briquerie ainsi que du compost. 1 800 arbres ont été plantés.

Forêt certifiée

Certifiée PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) depuis 2004, la forêt motteraine est engagée dans une démarche durable pour l'avenir. La certification apporte la garantie que les produits en bois (ou dérivés) ont été fabriqués à partir de matières premières récoltées dans une forêt gérée durablement par des propriétaires soucieux des préoccupations économiques, sociales et environnementales.



AOC Bois de Chartreuse

La forêt communale est labellisée "Appellation d'Origine Contrôlée" (AOC) Bois de Chartreuse. C'est un bois massif de structure destiné à la construction. Chaque arbre prélevé est choisi pour permettre la régénération naturelle de la forêt et préserver la qualité du paysage. La traçabilité est garantie depuis la forêt jusqu'aux scieries partenaires également labellisées "opérateur AOC Bois de Chartreuse". Cette démarche permet un bilan carbone réduit et des économies de transports. Les bois sont produits et transformés sur le territoire des communes concernées.



En projet

Avec l'aide de l'ONF, la ville va aménager un verger conservatoire composé de 60 arbres (pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers, plaqueminières, cognassiers...) sur une parcelle de 4 000 m² acquise en 2020 et présentant de nombreux frênes malades. Cet aménagement sera un bel exemple de biodiversité cultivée et favorisera la présence des oiseaux, abeilles, insectes... Un troupeau de moutons sera en charge de l'entretien naturel des lieux.

Gestion des déchets

Un déchet correspond à tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilisation précise.



La ville sensibilise, informe et met en place des actions complémentaires à celles de la communauté d'agglomération Grand Chambéry en charge de cette compétence afin d'éviter de produire, de recycler et valoriser les déchets.



Plateaux repas compostables et écocup

La ville est équipée de plus de 1 000 écocup et 90 carafes d'eau pour les buvettes lors des événements. Ils sont également mis à disposition des associations lors de leurs rendez-vous grand public. La cuisine municipale utilise des plateaux repas compostables.

Permettre à tous de composter ses biodéchets

Grâce au concours de Grand Chambéry, la ville est pionnière dans l'installation de 16 sites de compostage partagés "Au Compost" dans des secteurs d'immeubles. Les habitants sont informés sur les bonnes pratiques de compostage. Une entreprise spécialisée vient une fois par semaine brasser les bacs et transporter le compost du bac de réception à celui de maturation puis vers le site à l'air libre permettant la stabilisation de la matière. Les habitants sont invités à utiliser le bac en respectant les consignes de dépose.



Animation site de compostage collectif résidence Plan Sud

Compostage dans les écoles

Aujourd'hui, les trois groupes scolaires sont équipés de composteurs. L'École Le Picolet a été l'un des trois établissements pilotes de l'agglomération chambérienne à expérimenter le compostage de tous les déchets issus des repas, crus et cuits.

Recyclage des déchets de bureau

80 % des déchets de bureau sont des déchets papier... La ville de La Motte-Servolex a été la première collectivité en Savoie à recycler la totalité des déchets papier de l'hôtel de ville, en partenariat avec l'APEI (Association des parents, des personnes handicapées mentales et de leurs amis) de Chambéry. Le papier recyclé consomme cinq fois moins d'énergie, trois fois moins d'eau et émet deux fois moins de CO₂ que le papier standard. L'APEI accueille quatorze personnes en situation de handicap dans son atelier de tri et de destruction de papier de bureau pour le recyclage.

En 2022, 1 151 kilogrammes de papier de la ville ont été recyclés par ce biais.



Collecte des poubelles papier à l'hôtel de ville par l'APEI

“ L'action de valorisation du compostage de Grand Chambéry existe depuis plus de dix ans. Les communes sont un relais essentiel au niveau de la communication et comme facilitateur sur le terrain. La mairie de La Motte-Servolex montre l'exemple en utilisant les seaux de compost dans ses salles de repas et en ayant installé un site de compostage partagé au pied de l'hôtel de ville. ”

Témoignage

Guillaume Bry-Fossey

Relation usagers à la direction des déchets de Grand Chambéry



H₂O



Symbole de l'eau, formule brute de l'eau, liquide naturel, indolore et transparent.

L'eau est une ressource importante et parfois négligée. Pour éviter le gaspillage et préserver la biodiversité, la ville n'a pas attendu l'été 2022. Depuis dix ans, elle met en place des actions afin de protéger l'eau et la réutiliser au mieux.

Protection et valorisation des zones humides

Le territoire accueille également 19 zones humides, pour environ 148 hectares. Une zone humide est un espace où l'eau est le principal élément indispensable au milieu naturel, à la vie animale et végétale. Elles jouent un rôle important dans la régulation de la ressource en eau et la prévention des crues, en absorbant l'excès d'eau de pluie, pour la restituer et s'en servir lors des périodes de sécheresse dans les fleuves et rivières. Les zones humides sont parmi les milieux les plus dégradés et les plus menacés, c'est pourquoi à La Motte-Servolex elles sont si nombreuses et protégées !

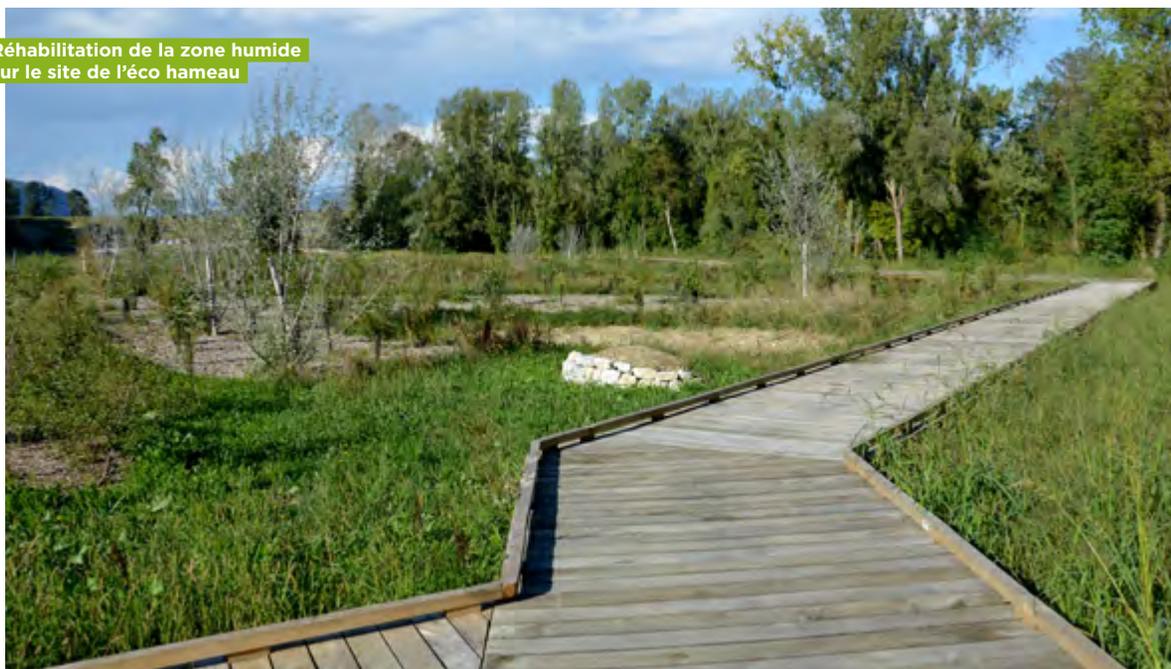
Un mur : deux fonctions

Le mur d'eau le long de la façade arrière du hangar bois énergie, au centre technique municipal, permet l'arrosage des espaces verts de la ville depuis août 2013. L'eau pluviale s'écoulant du toit du hangar, soit 420 m², est récupérée. En plus de sa contenance de 17 m³, son bardage en bois le protège et assure un refuge pour les chauves souris. Un mur deux en un : pour l'eau et l'accueil de la faune.



Mur récupérateur d'eau

Réhabilitation de la zone humide sur le site de l'éco hameau



Arrosage des massifs en eau de récupération



Utiliser l'eau de pluie... jusqu'à la dernière goutte !

Vous ne les voyez pas, mais sous les terrains du complexe sportif Raoul Villot sont enfouies deux citernes de récupération d'eau pluviale de 200 m³. Ces citernes sont alimentées par l'eau s'écoulant des toits de la halle des sports Didier Parpillon et du boulodrome. Depuis l'été 2018, elles contribuent à l'arrosage automatique des terrains de sports. Les agents de la ville peuvent aussi l'utiliser pour remplir leurs citernes mobiles, dont la pompe est activée grâce à un petit panneau solaire, et assurer l'arrosage des massifs.

Enfouissement des cuves pour la récupération d'eau en 2018



Récupérateur d'eau école maternelle Louis Pergaud



Sensibiliser les plus jeunes

La collectivité a aussi installé des récupérateurs d'eau pluviale pour les jardins potagers des écoles, ce qui permet de sensibiliser les enfants, leur expliquer les bons gestes et montrer l'exemple. L'eau récupérée sert à arroser les espaces potagers qui sont également à leur disposition. Dans cette action, la ville accompagne les enseignants et soutient leurs projets pédagogiques avec des installations adaptées.



En cours

Convention "Eau, climat on agit" : suite à la signature de la convention avec le CISALB en octobre 2022, la ville continue et amplifie sa gestion vertueuse et exemplaire de l'eau par un plan d'actions ambitieux jusqu'en 2025.

Innovations

Action d'innover, c'est-à-dire d'introduire quelque chose de nouveau dans un processus de développement.



Souvent citée en exemple pour une expérimentation, retenue pour tester une technique nouvelle et ensuite développer des projets d'avenir, la commune est pionnière dans différents domaines comme les actions liées à la biodiversité, la mobilité ou encore les énergies renouvelables. Grâce au dynamisme des acteurs locaux soutenus par une forte volonté politique, La Motte-Servolex est le foyer de nombreuses innovations, petite ou d'envergure, elles participent peu à peu à l'émergence du monde de demain...

Station de recharge hydrogène
zone des Landiers Nord
à La Motte Servolex

Miser sur l'hydrogène

MOBILITÉ DÉCARBONÉE

L'hydrogène apparaît aujourd'hui comme un vecteur énergétique d'avenir pouvant se substituer aux hydrocarbures. Dans cette phase d'émergence, La Motte-Servolex est partenaire des projets territoriaux, avec Michelin et Engie. Elle est pionnière avec l'achat d'un véhicule et l'accueil de la première station de recharge à hydrogène vert renouvelable de la région Auvergne Rhône-Alpes. La ville contribue au développement de la mobilité verte.

PARTENAIRES EN RÉSEAUX

La démarche Zero Emission Valley (ZEV) rassemble tous les acteurs de la filière hydrogène sous l'impulsion de la région Auvergne Rhône-Alpes. Lauréat de l'appel à projet européen "Blending Call", ZEV dispose aujourd'hui de plus de dix millions d'euros pour le soutien à l'acquisition de véhicules utilisant l'hydrogène et la construction de vingt stations de recharge de cette énergie. Dans ce cadre, le bassin de vie entre Chambéry et Aix-les-Bains a été désigné territoire d'expérimentation. Chambéry-Grand Lac Économie pilote le déploiement du projet au niveau local, rassemble et fédère les partenaires.



UNE STATION DE RECHARGE

La station de La Motte-Servolex fabrique un hydrogène vert renouvelable. L'hydrogène est un gaz qui peut être produit par électrolyse de l'eau sans dégager de CO₂. Ce processus qui entraîne une consommation d'électricité importante, s'alimente ici à partir d'une électricité garantie d'origine 100 % hydraulique. Les quarante kilogrammes d'hydrogène produits par jour permettent la recharge d'une flotte de cinquante véhicules légers et quelques véhicules lourds.

“ Nous sommes fournisseurs d'équipements technologiques dans le déploiement de la station hydrogène qui représente le plus grand projet national en la matière. Nous avons également participé à la démarche d'information auprès des utilisateurs potentiels. Le portage politique fort des collectivités engagées est le facteur clé de la réussite de ce projet. Les élus ont largement démocratisé le sujet pour donner envie aux futurs utilisateurs de franchir le pas et d'utiliser cette technologie. ”

Témoignage

Jean-Michel Amaré

Co-fondateur de la société
Ataway

Développer l'énergie solaire

SUR LES TOITS DES ÉCOLES

Le toit de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine a été le premier espace équipé en 2011 avec 296 panneaux solaires, d'une surface de 270 m². Cette installation produit 35 kWh et 40 000 kWh d'électricité renouvelable par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 20 foyers français. Son coût d'installation a été amorti en 5 ans. Elle permet de produire de l'électricité tout en rapportant à la ville 14 300 € net par an. Dans le cadre d'un marché groupé avec Grand Chambéry, deux autres toitures ont été équipées de panneaux solaires : école La Villette (33 m²), école maternelle Louis Pergaud (50 m²). L'électricité ainsi produite alimente le réseau de consommation.

SOLAIRE CITOYEN

La ville a confirmé son soutien à ÉnergiCimes par sa participation au capital de la société avec l'achat de quinze actions d'un montant de 100 euros. Les vingt fondateurs d'ÉnergiCimes développent la production d'énergie renouvelable dans le bassin chambérien par l'intermédiaire d'un financement partagé provenant des entreprises, collectivités et habitants. Les toitures susceptibles d'accueillir des panneaux solaires sont repérées. Un bureau spécialisé effectue des études de faisabilité. Les installations sont réalisées par des professionnels. Le tout étant financé par les fonds citoyens d'ÉnergiCimes. La salle polyvalente Les Pervenches a été équipée avec ce système ainsi que la toiture des logements d'Emmaüs gérés par le bailleur social Cristal Habitat.

"DROMOTHERM"

Un échangeur thermique routier est en expérimentation sous l'avenue du Lac Léman à Savoie Technolac. Il permet le fonctionnement d'un système de récupération de chaleur solaire en été en valorisant les surfaces routières, qui montent fortement en température, pour répondre aux besoins thermiques des bâtiments. L'énergie thermique des chaussées est récupérée via la mise en circulation d'eau dans un complexe drainant, puis stockée à la base des bâtiments avant d'être utilisée tout au long de l'année.

Récupérer l'eau à grande échelle

Retenue collinaire



TOITURE EN RÉSEAU

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de spectacle Saint-Jean en 2018, la toiture du bâtiment a accueilli 120 m² de panneaux solaires. Cet équipement est orienté vers l'autoconsommation collective puisque la production d'électricité alimente non seulement la salle de spectacle, mais aussi la maison des associations, la maison de la musique Vladimir Cosma, la cuisine centrale, l'EHPAD Les terrasses de Reinach ainsi que l'hôtel de ville.

ROUTE SOLAIRE

En juin 2018, une route solaire a été inaugurée sur le territoire de La Motte-Servolex à Savoie Technolac, retenu comme site pilote à l'échelle nationale. Cette route alimente en énergie une borne de recharge à hydrogène pour les vélos.

Projets solaires en cours

- Halle des sports Didier Parpillon.
- Tribunes du rugby.
- École élémentaire Louis Pergaud.
- Tennis couvert de la plaine sportive Pierre de Coubertin avec ÉnergiCimes.
- École élémentaire Alphonse de Lamartine.
- Ombrières photovoltaïques sur le parking du centre de loisirs en partenariat avec la SEM ENR 73.

RETENUE COLLINAIRE

La première retenue collinaire de la communauté d'agglomération Grand Chambéry a été aménagée à La Motte-Servolex, dans le secteur de La Villette et mise en service début 2020.

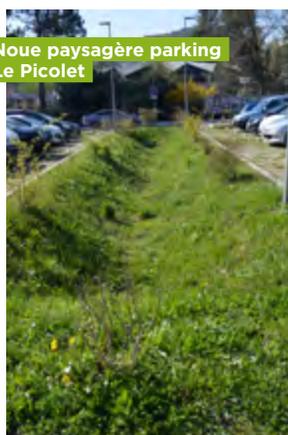
UN OUVRAGE POUR FAVORISER L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE

D'une capacité de 12 000 m³, la retenue permet l'irrigation de 7 hectares cultivés grâce à un réseau dédié de 1 160 mètres linéaires. Cet aménagement évite les prélèvements faits sur un cours d'eau déficitaire et réduit ceux sur le réseau d'eau potable.

Du vert dans l'urbain

DÉS-IMPERMÉABILISATION

- Le secteur de la place Pierre Millon et de l'école le Picolet a été entièrement repensé afin de favoriser le bien-être : jardin partagé, hôtel à livres, plantations, accessibilité, zones sans tabac... mais aussi 1 682 m² d'enrobé en moins ! L'aire de stationnement est désormais composée de pavés engazonnés entourant la noue paysagère, petit fossé végétalisé qui recueille l'eau de pluie, favorise son infiltration et évite le ruissellement. 2 833 m² de surface en enrobé ont été supprimés. Cet aménagement favorise la circulation de l'eau et la perméabilité des sols.
- La cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine a bénéficié d'une renaturation : 750 m² de bitume en moins, mare pédagogique de 32 m², 4 bacs potager, noue paysagère de 35 mètres de long sur 6 mètres de large équipée d'une passerelle, 320 m² en prairies fleuries, un hôtel à insectes...
- Dans le cadre du réaménagement du centre-ville, la place Charles Péguy a été rendue plus accessible aux piétons, elle invite également à la promenade et à la pause. La place a bénéficié de travaux de végétalisation : suppression des escaliers et des gradins, espace en herbe, plantations d'arbres, bac de jardinage libre, 261 m² de bitume en moins.



Noue paysagère parking Le Picolet



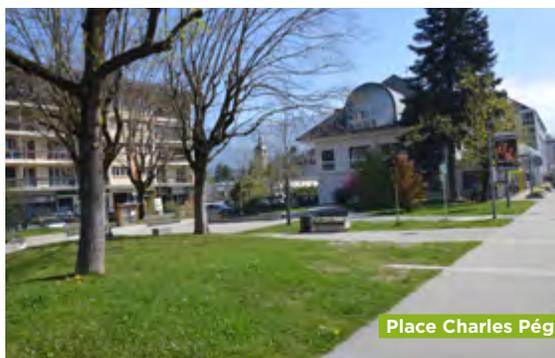
Pavés engazonnés



Dés-imperméabilisation de la cour de l'école élémentaire Alphonse de Lamartine

VÉGÉTALISATION

Le parking Est de la plaine sportive Raoul Villot a été réaménagé en mode vert : noues paysagères, places de stationnement en pavés engazonnés.



Place Charles Péguy

Espace sport santé : un site pilote

À la croisée des chemins, entre les jardins collectifs, l'hôtel à livres, le parc Henry Dunant et ses structures pour enfants, l'espace devant les logements de La Pastorale a été retenu pour développer une activité dédiée aux seniors.

Sept agrès sont à partager pour une pratique douce. Le positionnement des agrès permet la pratique aussi bien collective qu'individuelle. La Motte-Servolex est reconnue comme site pilote de projet innovant grâce au concept de Physio-Parc développé par la société Euro ludique. En lien avec le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes, des spécialistes suivent l'utilisation des agrès afin de les adapter si nécessaire.



En projet

- Réaménagement de la place Rémi Catin.
- Désimperméabilisation des parkings Clergeot et du Gymnase de Leya.
- Poursuite de la désimperméabilisation et de la renaturation des cours d'écoles.

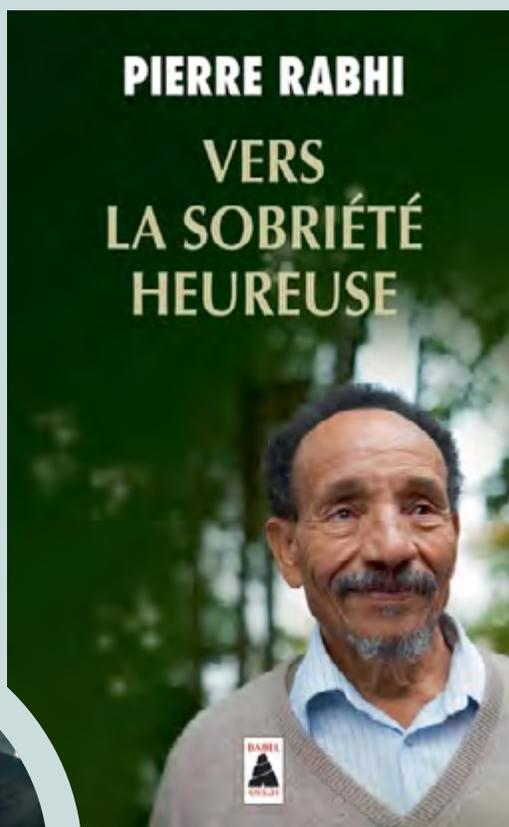
Grands Témoins

“ La vie d'élus local est rythmée par des temps d'échanges au quotidien avec nos concitoyens dans le cadre d'un dialogue de proximité, mais aussi parfois avec des personnalités engagées notamment en faveur du développement durable. Merci aux organisateurs du festival "Livres en Marches", aux animateurs de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et du Territoire Zéro Déchet pour avoir organisé sur notre territoire, ces rencontres riches, tant sur le plan humain qu'environnemental avec des personnes aux profils très variés. ”

"Vers la sobriété heureuse" de Pierre Rabhi

"Désormais, la plus haute, la plus belle performance que devra réaliser l'humanité sera de répondre à ses besoins vitaux avec les moyens les plus simples et les plus sains. Cultiver son jardin ou s'adonner à n'importe quelle activité créatrice d'autonomie sera considéré comme un acte politique, un acte de légitime résistance à la dépendance et à l'asservissement de la personne humaine".

Paysan, écrivain et penseur français d'origine algérienne, Pierre Rabhi (1938-2021) a été l'un des pionniers de l'agriculture écologique et de la permaculture en France. Il a fondé plusieurs associations : Colibri, Terre & Humanisme, le Mouvement des oasis en tous lieux...



Luc Berthoud en compagnie du regretté Pierre Rabhi (1938-2021) au festival "Livres en Marches" en 2017

*Pier Luc
avec toute
mon amour
Luc*

Dédicace

Grands Témoins

Jean-François Caron

Maire de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) de mars 2001 à avril 2023, directeur de la Fabrique des Transitions. Jean-François Caron est reconnu pionnier pour les expérimentations en matière de développement durable conduites dans sa commune et pour avoir mené à l'inscription du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial.



Visite de Jean François Caron, en 2017, pour la présentation du Plan d'Actions Biodiversité en Ville

"Il n'y a plus débat, l'urgence écologique monte. Chacun, chacune a compris que nous devons faire évoluer notre rapport à la planète, au vivant. Notre modèle de développement n'est plus supportable, le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité viennent année après année renforcer cette évidence.

Puisque la transition n'est plus une option, mais bien une obligation, il importe que chacun/e s'y mette, questionne ses choix de vie, d'alimentation, de mobilité, de loisirs... Non pas motivé par la morale ou la contrainte, mais plutôt sous l'angle de mise en désir de ce nouveau rapport au monde, de "comment je peux prendre ma part".

Pour faire face à ces enjeux, les territoires deviennent des acteurs premiers de l'émergence de nouvelles approches, plus respectueuses des hommes et de la nature. Les solutions construites localement sont plus proches des besoins des habitants, plus appropriées, plus concrètes.

Chaque petit pas va dans le sens d'une transition globale et systémique qui questionne nos choix sous l'angle des richesses et emplois créés, mais en analysant quels en sont les impacts sociaux, et si l'action aggrave ou améliore les enjeux d'environnement et de climat (impact carbone des produits et services que nous consommons, qualité de l'eau, des sols, de l'air, épuisement des ressources ou développement du renouvelable sous toutes ses formes, production de déchets, perte ou retour de biodiversité...)

L'action menée à La Motte-Servolex va dans cette direction, l'ouvrage nous détaille nombre d'actions qui vont dans le sens de solutions locales. Il y a là de belles perspectives !

À la Fabrique des Transitions, nous sommes convaincus que c'est par la multiplication de ces démarches locales que pourront émerger des solutions plus globales, pour nourrir et bousculer les politiques menées par les états, et au niveau international. Il est temps d'agir !"

Grands Témoins

Allain Bougrain Dubourg

Président de la Ligue pour la Protection des oiseaux (depuis 1986) et du conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité Producteur et réalisateur de nombreux documentaires animaliers, Allain Bougrain Dubourg a présenté, pendant plus de trente ans, des émissions animalières à la télévision et à la radio notamment sur France Télévision et Europe 1. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages.



Allain Bougrain Dubourg entouré de Luc Berthoud et d'Édouard Simonian, élu du Bourget-du-Lac

"Penser globalement, agir localement. Cette recommandation n'a jamais été autant d'actualité qu'aujourd'hui. Certes les COP et autres grands messes internationales permettent de secouer les consciences, mais qu'en reste-il si ce n'est l'urgence de l'action au plus près des réalités ? Dès lors les communes apparaissent comme le premier terrain de résilience. Beaucoup d'entre elles l'ont compris, tandis que d'autres ne considèrent guère la biodiversité comme une priorité. Elles seraient pourtant bien inspirées de prendre modèle.

La Motte-Servolex, par exemple, se réjouit de partager les effets de son expérience. La démarche permet d'éviter de faire des faux pas et de gagner du temps pour donner d'urgence un nouveau souffle à la biodiversité.

Depuis 2015, la ville n'utilise plus de pesticides et a engagé un programme ambitieux de renaturation. En partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux Savoie, six hectares de la commune ont été classés Refuge LPO, ce qui signifie un gros investissement favorisant l'épanouissement du vivant. Plus de

soixante nichoirs posés ici et là, cinq hôtels à insectes, quatre spirales aromatiques, sans parler des passages à écureuils, des mares et des quelques six kilomètres de haies vives ou des dix-sept zones humides. Cette richesse naturelle est devenue référente. Elle appartient désormais au patrimoine local et conduit les citoyens à la considérer avec respect. Quel chemin parcouru !

J'ai le souvenir que, durant les années 1970, la meilleure manière de protéger la nature nous paraissait être de la mettre sous cloche, de la cacher, de l'interdire au plus grand nombre. Aujourd'hui, la stratégie s'est radicalement inversée. Fiers de leur patrimoine, les citoyens en sont devenus les plus efficaces des gardiens.

A l'heure où la société se concentre essentiellement sur la question climatique, l'avenir de la biodiversité, pourtant tout aussi préoccupant, reste en bord de chemin.

L'engagement de La Motte-Servolex nous ouvre la route vers l'indispensable prise de conscience".

Grands Témoins

Cyril Dion : "On ne prend pas en considération le monde vivant".

Jeudi 10 novembre 2022, Cyril Dion, militant écologiste, réalisateur et écrivain, était à Aix-les-Bains pour une projection débat autour de son film Animal.

Extrait du Dauphiné Libéré
du 11 novembre 2022



Ces acteurs qui font obstruction, on les voit dans le film, entre l'éleveur de lapins tenu par la coopérative et l'activiste Claire Nouvian qui se heurte aux lobbies. Comment les citoyens peuvent reprendre le pouvoir et agir à leur échelle ?

"Claire Nouvian montre que l'essentiel des décisions publiques sont orientées par les 10 % les plus riches. Donc la seule manière de reprendre le pouvoir c'est d'engager des rapports de force justement. On n'arrivera pas à résoudre le problème simplement en faisant des petits gestes. On y arrivera parce que ce que chacun d'entre nous fera sera massifié et pour ça, on a besoin de politiques publiques très ambitieuses.

Donc, rejoignez des mouvements qui organisent une forme de bras de fer, impliquez-vous localement, allez voir vos maires, vos députés, dites-leur "je revoterai seulement si vous faites en sorte que nos territoires s'adaptent aux conséquences du changement climatique", qu'on devienne plus autonomes, qu'on puisse avoir une économie locale résiliente...

Et réfléchissez à la façon dont vous pouvez avoir un impact dans votre métier, c'est là où vous passez le plus de temps. Comment est-ce que votre activité peut participer à construire un monde dans lequel vous avez envie d'habiter".

Propos recueillis par Jeanne Mercier.

Jardinage

Culture des jardins.



La ville agit depuis plusieurs années pour replacer la nature au cœur du centre-ville et a mis en œuvre différents dispositifs pour encourager chacun à jardiner et apprendre à cultiver.



La grainothèque se déplace sur les événements de la ville

Grainothèque

Lieu d'échange de graines (fleurs et légumes), la grainothèque est à disposition du public à la bibliothèque. Les habitants viennent déposer des graines. Ils inscrivent la date de plantation, de récolte et ils peuvent repartir avec de nouvelles graines. C'est donc un lieu d'échange de compétence, de troc et de partage. Un cahier de suivi permet également de mieux connaître les différentes sortes de graines. La grainothèque met à disposition le matériel pour ensacher les graines avec les informations à inscrire. Une table de décortiquage permet de disposer de l'espace nécessaire afin de mettre les graines dans les sachets disponibles à cet effet. Cette démarche favorise la biodiversité cultivée et crée du lien autour du jardin.

Coins nature dans les écoles

La ville a installé dans les groupes scolaires Alphonse de Lamartine, Louis Pergaud et Le Picolet, des coins nature. Dans ces espaces, de gros bacs potagers permettent aux enfants de jardiner sur le temps scolaire grâce à un programme pédagogique développé par les enseignants. Les bacs surélevés, en bois non traité de Chartreuse, sont en lien direct avec le sol. Dans chaque coin nature, les enfants disposent également d'un hôtel à abeilles, d'un composteur, d'un récupérateur d'eau pluviale et d'une mini-serre ainsi que de quatre arbustes fruitiers.



Espace de jardinage école maternelle Louis Pergaud

“ Nous tenons à remercier les bénévoles des petits jardins motterains, qui nous ont apporté un grand soutien dès le début. Ils sont présents à chaque étape pour nous aider à l'installation. Ils nous ont même fait don d'outils et de plants. Un grand merci également à la mairie et à Compost'action. Notre association compte déjà vingt-cinq adhérents. Tout le monde est motivé pour faire avancer les choses. La prochaine étape sera de faire un lien avec la crèche et l'école pour mettre à disposition des enfants une bande de terre afin qu'ils découvrent les joies du jardin. Lors des différentes étapes d'aménagement, les enfants se sont montrés curieux et sont venus discuter avec nous. Il y a beaucoup d'échanges avec eux et leurs parents. Ils nous encouragent même à poursuivre ! ”

Témoignage

Claudine Poiré

1^{ère} Présidente de l'association Les jardins de La Picolette



Bac de jardinage libre
butte Panloup

13 bacs de jardinage libre

Les grands bacs de jardinage ouverts à tous sont présents dans différents lieux de la commune : parc Henry Dunant, butte Panloup, place Charles Péguy, vers l'école de musique et la résidence Plan Sud, secteur des Chantres, hôtel de ville, parking Clergeot et place Pierre Millon... Ces espaces ont été aménagés par la ville à proximité des sites de compost afin de pouvoir profiter de cette matière naturelle pour le jardinage. Ils ont été fabriqués en bois local et traités à l'huile de lin. Les habitants peuvent planter et récolter librement, tout en veillant à l'arrosage et à l'entretien du bac.

Espace intergénérationnel

Des bacs de jardinage ont été construits par les jeunes des chantiers internationaux Concordia en août 2021 dans le secteur de la place Pierre Millon. Ils sont volontairement situés dans un lieu stratégique invitant toutes les générations à se rencontrer, proche des écoles, crèches, habitations, agrès senior et accueil de jour Parenthèses pour les personnes atteintes de troubles cognitifs (Alzheimer) ou de la maladie de Parkinson.



Trois bacs de jardinage
libre et intergénérationnel



Jardins partagés
La Picolette



Les bénévoles accueillent les enfants des structures voisines (écoles et crèches)

Jardins partagés

Suite à la réfection du secteur de la Pastorale et de la place Pierre Millon, un espace de 330 m² devant l'école Le Picolet est maintenant dédié au premier jardin partagé de la ville. La parcelle est gérée par une association de riverains motivés par le jardinage. Une partie du jardin est cultivée collectivement par les bénévoles et une seconde partie est réservée à une pratique individuelle du jardinage. La ville a accompagné l'association avec notamment l'installation d'un abri de jardin créé par les services techniques et d'un point d'eau. La clôture en piquets de bois de châtaignier ainsi que l'habillage en planches de l'abri de jardin ont été réalisés lors d'un chantier participatif réunissant la ville et les associations de jardinage "Les petits jardins motterains" et "Les jardins de la Picolette".

Autres actions en cours :

- Création du jardin partagé de l'Olympie sur un terrain mis à disposition par la ville.
- Appel à projet communal pour l'aménagement de jardins partagés de copropriétés.

K



Keyhole garden

Le keyhole garden, ou jardin en trou de serrure, est composé d'un trou central dans lequel on fait du compost. Les utilisateurs déposent leurs déchets pour le compostage au centre de la structure, dont les parois perméables laissent passer l'eau et tous les bénéfiques du compost. Les nutriments naturels se retrouvent au cœur des plantations.

Une réflexion collégiale

Ce projet émane des réflexions menées dans le cadre de l'Agenda 21 auxquelles ont participé plus de 400 personnes. Tout ce secteur entre la Pastorale, la crèche et l'école du Picolet a été complètement repensé autour de deux axes : le développement durable et le partage intergénérationnel. La construction du keyhole a été réalisée par les habitants, les participants au groupe de travail et la ville.



Mosaïque aromatique : premières plantations en novembre 2019

Thym, menthe...

Juste à côté du keyhole garden, la ville a aménagé une mosaïque aromatique. Les classes de l'école voisine ont participé aux premières plantations. La récolte est ouverte à tous.



Premières plantations en mai 2019

Témoignage

“ Cette structure permet de reconnecter les habitants avec la nature, les plantations et la nourriture. Entre ceux qui n'osent pas s'en approcher et ceux qui cueillent trop vite les fruits et légumes, il faut beaucoup de pédagogie de la part de la collectivité et de patience pour la gestion du Keyhole Garden. L'espace aménagé place Pierre Millon est un formidable outil pédagogique, créateur de lien social en milieu urbain. ”

Henri Bureau *Les incroyables comestibles*

Labels

Distinction délivrée sous conditions d'avantages environnementaux.

Avec plusieurs labels à son actif, La Motte-Servolex confirme l'exigence de qualité de ses actions et son engagement reconnu dans la protection et la valorisation de l'environnement. Ce sont autant d'encouragements qui nous stimulent pour aller de l'avant !



Capitale Française de la Biodiversité



La Motte-Servolex a été trois fois lauréate du concours Capitale Française de la Biodiversité en 2010, 2014 et 2017. Ce concours valorise les meilleures actions des communes françaises en faveur de la biodiversité depuis 2010.

Dans ce cadre, La Motte-Servolex a également bénéficié du label "Ville 3 libellules" en 2016.

Le palmarès de la dixième édition du concours en 2021 sur le thème "eau & biodiversité" classe La Motte-Servolex "Meilleure petite ville française pour la biodiversité 2021". Le jury a particulièrement apprécié et retenu le Plan d'Actions Biodiversité en Ville : plantations de haies vives, semis de prairies fleuries, refuges LPO, bacs de jardinage libre, zone de jardins partagés... ainsi que la requalification d'un site industriel sur les anciennes carrières des Granges en éco hameau exemplaire sans toucher aux terres agricoles (réhabilitation de la zone humide, gestion de l'eau, parc nature...).

Territoire Engagé Climat-Air-Énergie (ex Cit'ergie)

Depuis juillet 2020, la ville et le CCAS s'inscrivent dans la démarche "Territoire Engagé Climat-Air-Énergie", programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en la matière. Fin 2021, la collectivité a accédé directement au niveau trois étoiles qui octroie une véritable reconnaissance des actions menées et permet d'établir un programme de projets à réaliser. Cette étape donne une feuille de route à la ville pour une politique environnementale exemplaire.



L'Agenda 21 communal : plan d'actions 2018/2030



6 axes prioritaires, 15 objectifs, 60 actions validées en conseil municipal

En 2016, le maire, Luc Berthoud a lancé officiellement la refonte de l'Agenda 21 communal. Pendant quinze mois, élus, personnels municipaux, habitants, membres d'associations, représentants d'entreprises... se sont mobilisés dans l'intérêt général et investis pour la construction collective de l'Agenda 21. En 2017, plus de 400 habitants ont voté afin de choisir leurs actions et leurs objectifs favoris. Ce plan d'actions est donc le résultat du travail collectif mené par le comité de pilotage et de la participation plus globale des habitants. Depuis 2018, le plan est déployé avec l'aide d'un comité de suivi et d'évaluation. Des groupes de travail (agents, élus, habitants, experts) sont actifs pour la définition précise de l'action et sa mise en œuvre. Le pôle environnement développement durable (élus et agents) procède aux arbitrages et aux validations d'étapes. Les actions ont des envergures différentes, elles peuvent être portées par la collectivité, les associations, les entreprises, les habitants et la communauté d'agglomération. Elles sont également évolutives et seront parfois reformulées et adaptées en fonction de la réglementation et des besoins du territoire.

Territoire engagé pour la nature

Ce programme est décerné par l'Office Français de la Biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. À La Motte-Servolex, le jury a salué en octobre 2021 : l'accompagnement du monde agricole pour des actions de biodiversité, la renaturation de la cour de l'école Alphonse de Lamartine, la réduction de la pollution lumineuse, la refonte de l'atlas de la biodiversité...



Ville Internet

Ce label met en valeur depuis plus de vingt ans tout ce que le numérique peut apporter au service public. La Motte-Servolex vient d'obtenir "Ville Internet @@ 2023 / mention Transition écologique". Quelques exemples ont particulièrement retenu l'attention du jury : l'enquête en ligne pour l'atlas de la biodiversité communale, la plateforme participative pour le budget citoyen, l'application mobile, la Nuit de la création qui valorise l'art numérique...



“Evillementiel”

L'EFAP (École Française des Attachés de Presse) remet chaque année le label Evillementiel aux municipalités de France pour l'organisation d'événements dédiés à leurs citoyens. En partenariat avec l'association des Maires de France, cette distinction a été décernée à La Motte-Servolex pour la semaine du développement durable en 2013.

Trophée énergies citoyennes

Cette reconnaissance est décernée par l'association des éco maires, elle récompense l'innovation et l'exemplarité des collectivités locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Ville électromobile 2012

Ce trophée est décerné par l'AVERE France (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique). La collectivité détient le label depuis 2012 en raison de ses efforts dans le cadre de la mobilité alternative à la voiture et de l'électromobilité : arceaux vélos sur l'espace public, aide à l'achat de VAE (Véhicules à Assistance Électrique) et scooters électriques.

Ligue EnR France : label Champion

La Ligue EnR France est une compétition énergies renouvelables entre collectivités, organisée par le CLER (Réseau pour la transition énergétique). Le prix est décerné pour les aides à l'installation de panneaux photovoltaïques, solaires thermiques et chaudières bois auprès des particuliers. En 2010, La Motte-Servolex s'est classée 4^{ème} sur 450 collectivités au niveau national (catégorie des villes de 5 000 à 20 000 habitants) avec une première place pour le solaire thermique et une 8^{ème} place pour le solaire photovoltaïque. Au niveau régional, la ville est classée en 1^{ère} position pour ces deux domaines.

Ville 3 hirondelles

Ce label met en valeur les actions de la commune en faveur de la sauvegarde des hirondelles et de la biodiversité, comme la pose de nichoirs, la lutte contre les pesticides, l'Agenda 21... La Motte-Servolex a reçu la plus haute distinction, trois hirondelles, véritable marque de son engagement.



La biodiversité en action

Ce label est décerné par le Ministère de l'écologie pour la politique de la ville en faveur de la biodiversité. Grâce au Plan d'Actions Biodiversité en Ville, la création d'îlots de sénescence en forêt communale et l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, la ville a obtenu ce label en mars 2017.

Villes et villages où il fait bon vivre

L'association "Villes et villages où il fait bon vivre" délivre le label du même nom grâce à une grille de 187 critères répartis dans 9 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité... La Motte-Servolex décroche au niveau national la 147^{ème} place sur 34 820 communes, elle arrive 17^{ème} sur 508 dans la catégorie 10 000 à 20 000 habitants.

Ville 3 fleurs "Coup de cœur développement durable"

Le concours des villes et villages fleuris récompense l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal : aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine.



Témoignage

“ Climat-Air-Energie est un label européen qui se démocratise en France grâce à l'ADEME et qui représente 3,8 millions d'habitants et environ 44 % de la population. À La Motte-Servolex, le portage politique dans ce label est fort et les services travaillent ensemble ce qui engendre une importante transversalité. Cela montre un réel engagement sur le sujet écologique et le développement durable. ”

Jérôme d'Assigny

Ancien directeur régional de l'ADEME
(Agence de la transition écologique)



Mobilité



Qui peut se mouvoir, changer de place, de position.

Se déplacer en ville tout en facilitant l'accès aux modes de déplacements doux, telle est la volonté de la commune aussi bien pour ses employés que pour ses habitants.

Plan des mobilités douces

La ville vient d'éditer sa carte des cheminements piétons en centre-ville pour se déplacer facilement à pied sur de courts trajets. De plus, une balade "nature" permet de faire le tour du centre-ville à pied, en découvrant de nombreux espaces dédiés à la biodiversité et au patrimoine de la commune. Le plan est disponible en format papier et version dématérialisée sur l'application mobile de La Motte-Servolex. La ville va bientôt déployer 54 jalons piétonniers pour baliser les itinéraires sur le terrain.



Le Piedibus

Le Piedibus permet d'effectuer les trajets domicile/école à pied, encadrés par des parents d'élèves bénévoles, sur un parcours défini. C'est un mode de transport convivial et bon pour la santé des enfants. Les Piedibus présentent de nombreux atouts : activité physique avant d'entrer en classe, convivialité, gain de temps pour les familles et moins de voitures aux abords des écoles. Plusieurs lignes existent à La Motte-Servolex depuis une quinzaine d'années.



François Kohler, entreprise Tonton Livraison, et Philippe Serpollet, cyclos distributeurs des publications municipales depuis décembre 2015

À vélo

Pour les habitants et dans le cadre du Schéma de mobilité de Grand Chambéry, de nouveaux itinéraires cyclables ont été créés, et des arceaux pour les vélos à proximité des espaces publics ont été installés. Les publications municipales sont distribuées dans les 6 300 boîtes aux lettres des habitants par des cyclo-porteurs.

Les agents de la collectivité sont sensibilisés aux déplacements professionnels à pied et à vélos (véhicules électriques et hydrogènes à disposition). La ville s'engage également depuis l'été 2021 dans la démarche d'élaboration d'un plan de mobilité durable pour les agents de la collectivité permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements domicile/travail et professionnels. Parallèlement, le forfait mobilité durable a été mis en place début 2022.

Pour les véhicules électriques

Une borne de recharge électrique a été installée en centre-ville. Les véhicules possèdent d'ailleurs leur propre zone verte : une place de stationnement est située place Charles Péguy, spécifiquement réservée aux voitures écologiques.



Randonnées

La Motte-Servolex participe à la création d'itinéraires de balades et de randonnées locales pour créer des boucles rurales d'intérêt. Elle est membre des comités d'organisation pour la création des programmes de randonnées départementaux et de la communauté d'agglomération.



En projet

Installation d'une consigne à vélos pour le parc municipal ainsi que pour les vélos personnels des agents de la collectivité qui utilisent ce mode de déplacement entre le domicile et le travail.

N



Numérique



Comme “communication numérique” qui regroupe l’ensemble des canaux digitaux utilisés pour diffuser des informations : site Internet, réseaux sociaux, application mobile...

Le développement durable passe également par un usage sobre et raisonné du numérique. Comment ? En mettant à disposition des habitants des outils leur permettant d’accéder aux informations, d’échanger facilement avec les services de la collectivité.



Site internet

Un onglet “nature et cadre de vie” sur le site internet de la ville permet de découvrir les nombreux aménagements en lien avec la biodiversité, ainsi que les projets de l’Agenda 21. Cette rubrique accessible dès le premier niveau d’arborescence met en avant l’engagement de la ville en la matière.



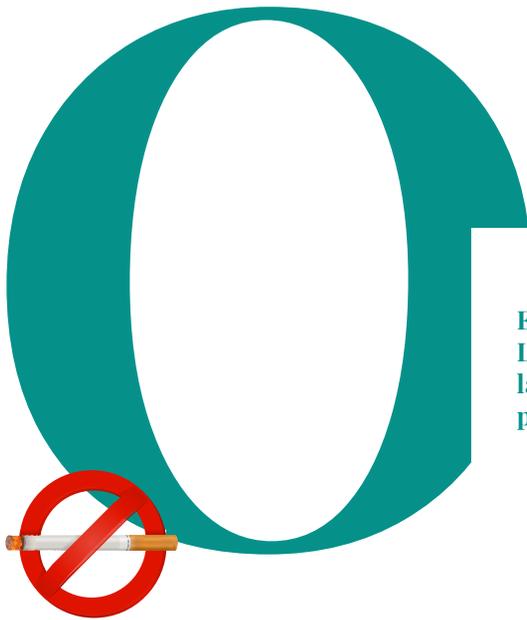
Application mobile

Une commission de l’Agenda 21 a travaillé sur la question du développement d’une application mobile ville de La Motte-Servolex. Réalisée en 2020, elle permet aux habitants de signaler une voirie endommagée, un éclairage public en panne, une fuite d’eau... et de recevoir des notifications de la part de la collectivité (travaux, événements, culture...). Une rubrique “La Motte nature” est dédiée au cadre de vie respectueux de l’environnement dont bénéficie La Motte-Servolex : installations favorisant la biodiversité, bacs à potager... En 2022, une nouvelle rubrique “chemins piétons” propose des circuits en centre-ville à la découverte de points d’intérêt ainsi qu’une balade nature.

Plus de proximité

Digitaliser les commerces pour promouvoir le local ! La plateforme en ligne M.A.R.MotteServolex pour Marchande, Associative et Ressource regroupe les associations, commerces et producteurs locaux : www.mar-motte-servolex.fr La ville a souhaité mettre en avant le dynamisme de son maillage associatif et de ses commerces grâce à cet outil.





Oxygène



Gaz incolore, inodore et sans saveur, air pur et non pollué.

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, La Motte-Servolex, ville pilote en Savoie, a créé 5 sites labellisés "Espace sans tabac" pour un environnement plus sain.

Le confort des publics sensibles

Les lieux sélectionnés pour passer en "espace sans tabac" sont situés à proximité des groupes scolaires, crèches, espaces intergénérationnels, parcs, Centre Communal d'Action Sociale... Les publics présents dans ces endroits sont souvent les plus fragiles (enfants et personnes âgées) qu'il convient de protéger.

Les objectifs sont multiples : éviter la vue de ces comportements qui pourraient inciter les plus jeunes à se laisser tenter, empêcher le tabagisme passif des plus fragiles, réduire la pollution induite par le tabac, que ce soit la qualité de l'air ou la présence de mégots sur le sol.

Témoignage

“ La Motte-Servolex a été la première commune en Savoie à se lancer dans le partenariat des espaces sans tabac. Instaurer des espaces comme ceux-ci demandent du courage de la part des élus, mais l'accueil du public a été très favorable sur la commune. C'est très encourageant pour la suite ! ”

Paul Truong

Directeur de la Ligue contre le cancer en Savoie



En août 2019, inauguration du physio-parc avec les agrès seniors et du premier espace sans tabac de Savoie en présence du président du comité départemental de la ligue contre le cancer et de Martine Berthet, sénatrice



Partage

Fait de partager quelque chose avec quelqu'un.

Au cœur de son engagement dans une démarche durable, la ville conçoit ses actions avec l'envie de sensibiliser, de transmettre, de partager et d'agir ensemble.

Enquêtes biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) propose de recenser la diversité des êtres vivants et des écosystèmes présents sur une commune. Le diagnostic permet aux élus et partenaires d'élaborer un plan d'actions pour maintenir et améliorer la biodiversité locale. En partenariat avec la LPO, la ville associe les habitants à la constitution de l'ABC via des enquêtes participatives permettant de signaler la présence des espèces sur le terrain.



Des partenariats pour aller plus loin ensemble

EN ACTION AVEC LES "MÉDIATERRE"

Chaque année sur une période de neuf mois, la ville accueille une équipe de quatre jeunes en service civique via l'association Unis-Cité. Ces jeunes "Médiaterre" vont à la rencontre des habitants dans une démarche de sensibilisation sur le tri des déchets, la consommation d'eau et d'électricité... Ils organisent des temps forts à la bibliothèque, sur le marché et lors de la sortie des écoles.

EN OBSERVANT AVEC LES HABITANTS

La ville a encouragé et relayé l'opération "un carré pour la biodiversité" proposée par la Ligue de Protection des Oiseaux. Les particuliers et les entreprises étaient invités à réserver un espace de leur jardin pour laisser vivre une nature ordinaire et observer la vie de la faune et la flore. Des sorties nature sont régulièrement organisées pour découvrir et donner envie à chacun de participer. La visite du jardin de Gilles Leblais, photographe naturaliste, a été proposée aux habitants. À La Motte-Servolex, des jardiniers amateurs ont ouvert leurs jardins aux intéressés pour découvrir les pratiques écologiques.

EN ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES

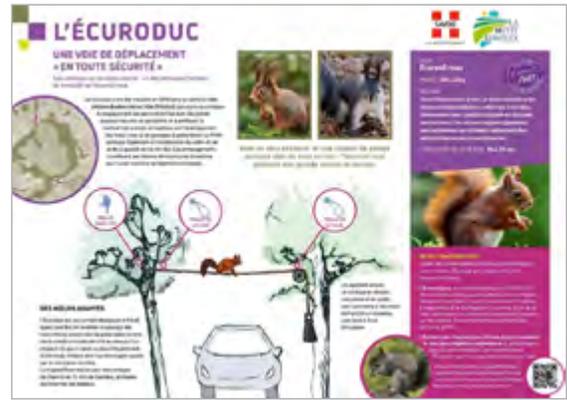
Des séances d'informations et de conseils pour stopper l'utilisation des produits chimiques ont été organisées aux jardins familiaux de La Tessonnière. Jean Pierre Deshaires (Dédé le jardinier), formateur au CFPPA Savoie-Bugey, a animé ces rencontres avec les jardiniers amateurs en proposant des solutions pour les aider à lutter contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies, sans utiliser de produits phytosanitaires.



Animation "Trions ça pousse" à la bibliothèque des deux mondes



Séances d'information auprès des jardiniers amateurs



Visite guidée des plantations de haies vives pour le public scolaire

Des installations pour informer

Toutes les actions en lien avec la biodiversité (haies vives, prairies fleuries, écuroducs, spirales aromatiques, hôtel des abeilles, rucher communal) en centre-ville comme en forêt sont accompagnées de panneaux pédagogiques sur le thème de la nature. La ville a également installé deux tables de lecture du paysage sur les belvédères forestiers du Col de l'Épine et de Château Richard.

Des animations pour sensibiliser

CONCOURS DU JARDIN ÉCOLOGIQUE

Pendant 4 ans, le concours du jardin écologique proposé par la ville a mis à l'honneur des jardiniers amateurs dans trois catégories : potager, jardin, balcon. Les participants s'inscrivent et le jury passe chez eux deux fois par an. Les membres du jury sont issus de milieux différents : Jardiniers de France, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Fondation du Bocage, agents de la ville... Leurs regards sont complémentaires sur des sujets multiples : biodiversité cultivée, taille des arbres, compostage, haies fleuries, nichoirs à oiseaux, récupération d'eau de pluie, paillage du sol, gestion des espèces indésirables...

VISITES DES REFUGES LPO

La ville et la LPO proposent régulièrement aux habitants de découvrir les oiseaux et les insectes dans les espaces classés du territoire. Des séances d'observation des petites bêtes du jardin et d'écoute du chant des oiseaux permettent à tous d'appréhender la richesse des espèces présentes à La Motte-Servolex.

CONSTRUCTIONS DE PETITS HABITATS

En partenariat notamment avec l'association Patrimoine Sauvage et la LPO, la ville organise des ateliers pour construire des nichoirs à oiseaux. Des familles mais aussi des groupes constitués d'adhérents d'associations ont participé à ces animations. Autre activité grand public également développée par la commune : la construction d'hôtels à abeilles et bourdons.



Animation nature au refuge LPO parc Henry Dunant



Atelier construction de nichoirs

Budget citoyen

Du 1^{er} juin au 15 septembre 2022, trente projets ont été déposés par les habitants sur la plateforme participative en ligne dédiée au budget citoyen de La Motte-Servolex. Jusqu'à fin novembre 2022, les mottes et les mottes âgées de plus de 10 ans se sont exprimés en votant pour leurs projets préférés parmi les onze retenus. Les réalisations sont prévues en 2023 et 2024 : neuf bornes antimoustiques, terrains de pétanque publics, aire de jeux inclusive, création de parcours d'orientation, mise en place de structures en bois de type tyrolienne, cabanes en bois.



Budget citoyen 2022/2023 : 100 000 €. Lors de la cérémonie des vœux du maire le 3 janvier 2023, Luc Berthoud a dévoilé les résultats du vote et a remis symboliquement un chèque de 20 000 € aux porteurs de projet.

Un engagement auprès des plus jeunes

Dans sa démarche, la collectivité associe les enfants à ses actions et propose des temps de rencontres et de sensibilisation sur les thématiques du développement durable. Les écoliers ont participé à la plantation de haies vives, à l'aménagement de la mosaïque aromatique... La ville propose des promenades en centre-ville à la découverte de la biodiversité pour les assistantes maternelles et les petits qu'elles accueillent.



Bacs sensoriels pour les tout petits de Milipom'

Le personnel des structures petite enfance met en place des ateliers avec les tout petits : bacs sensoriels avec des éléments de différentes saisons, balades nature, création d'un potager, semi de graines, manipulation de terreau et plantation, découverte du compostage...



Mosaïque aromatique : plantations avec les enfants de l'école Le Picolet

“ J'encadre les “Médiaterre”, des jeunes volontaires en service civique, dans leurs missions au sein des collectivités locales. Leur rôle consiste à créer du lien avec les habitants sur les thématiques de l'environnement. Notre partenariat avec la ville de La Motte-Servolex est important car il favorise l'échange avec le public lors des animations organisées par les jeunes. En 2022 et 2023, la sensibilisation et l'accompagnement au changement de pratiques portent sur le jardinage urbain, le tri des déchets, le compostage... ”

Témoignage

Antoine Berry

Coordinateur d'équipe
et de projet Unis cité

Qualité de vie

La ville met tout en œuvre pour que les habitants évoluent dans un environnement protégé pour une meilleure qualité de vie : La Motte-Servolex, une commune où il fait bon vivre !



Haies vives : respirer, accueillir faune sauvage et abeilles...

Dans le cadre de son Plan d'Actions Biodiversité en Ville, la collectivité a planté 6,5 kilomètres de haies vives : 5 560 arbres, sur la période 2015/2022... et ce n'est pas fini !

Le rôle des haies est essentiel pour améliorer la qualité de l'air car elles absorbent les polluants atmosphériques et augmentent l'humidité de l'air tout en apportant de la fraîcheur. Elles permettent une meilleure infiltration des eaux pluviales limitant ainsi les crues. Elles proposent une zone d'habitat et de passage à la faune sauvage, elles accueillent également les insectes pollinisateurs. Les haies sont plantées sur des zones identifiées comme prioritaires pour les corridors biologiques (espaces publics ou privés).

La ville sensibilise également les entreprises et les copropriétés disposant de parcelles intéressantes pour la plantation de haies vives. Des conventions sont alors signées entre la ville et le propriétaire privé afin de cadrer l'intervention des partenaires : aménagements réalisés par la ville sur les terrains mis à disposition et entretien des plantations pendant trois ans. 5 copropriétés et 3 entreprises se sont déjà engagées dans ce partenariat ainsi que 2 agriculteurs (voir page 5).



Avenue René Cassin

Réseaux

Ensemble de circuits, de canalisations et des appareils qui les relie, permettant la circulation et la distribution de l'électricité, de l'eau, du gaz, du téléphone...

Projet : intégrer un réseau de chaleur existant

La ville étudie la possibilité de se raccorder au réseau de chauffage urbain chambérien. Ce système transporte la chaleur sous forme d'eau chaude dans des canalisations enterrées. Elle est produite grâce à un mix énergétique diversifié, avec notamment le bois et la valorisation des déchets traités par l'usine d'incinération. À La Motte-Servolex, le réseau pourrait desservir les copropriétés denses en habitat, certaines structures municipales et des établissements privés importants.



Création d'un réseau de chaleur bois

Le groupe scolaire Louis Pergaud en centre-ville est composé de deux bâtiments différents : école maternelle et école élémentaire. Avec sa nouvelle chaudière bois, les deux structures seront chauffées en réseau avec de la plaquette forestière issue de la filière bois énergie communale.

Subventions

Aides financières

La ville est heureuse de voir ses habitants porter et relayer de nombreux projets, notamment en faveur de la biodiversité. Pour les encourager et les soutenir, La Motte-Servolex a mis en place de nombreuses subventions.



Récupérateurs d'eau pluviale

La ville propose depuis 15 ans une subvention pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale par les particuliers. Elle permet de limiter l'usage d'eau potable pour les espaces extérieurs, économisant ainsi la ressource en eau. La ville a versé 62 subventions aux habitants, pour un montant total de 4 600 €.



Broyeurs de végétaux

En plus de la mise à disposition du broyeur professionnel mutualisé de Grand Chambéry auprès des habitants, la ville a souhaité promouvoir la gestion des déchets végétaux à la parcelle, en proposant dès 2013 une subvention pour l'acquisition de broyeurs de végétaux par les particuliers. Ce dispositif permet de réduire considérablement le transport des déchets verts en déchetterie. Depuis 2013, 62 subventions ont été attribuées aux motterains, soit 6 430 € pour l'achat de cet équipement.

Énergie renouvelable et isolation

La ville a décidé de subventionner l'installation de plusieurs appareils : chaudière bois de qualité certifiée à bûche, copeau, brique, granulé ou sciure de bois, chauffe-eau solaire ou systèmes solaires combinés, individuels ou collectifs, pompe à chaleur géothermique, panneaux solaires et photovoltaïques.

Pour l'isolation de l'habitat, la ville bonifie la subvention départementale par le versement d'une aide complémentaire.

La commune a déjà versé 55 550 € pour 185 installations et 15 700 € pour 35 rénovations thermiques.



Soutien au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des pays de Savoie

Le Tétrás Libre a ouvert en 2019, c'est le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des pays de Savoie. L'association avait sollicité la commune dès 2016 dans plusieurs domaines : aide logistique, soutien dans la recherche d'un site pérenne afin d'installer le centre... La collectivité continue d'apporter son aide financière au centre installé sur la commune de Montagnole.



Vélos à assistance électrique

Depuis 2008, la ville soutient la mobilité alternative aux voitures en proposant une subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, scooters électriques et vélos pliants. Au 31 décembre 2022, 111 600 € ont été versés, correspondant à 760 véhicules.

Transition énergétique



Passage progressif et programmé du modèle énergétique actuel, fondé essentiellement sur des énergies non renouvelables, à un bouquet énergétique conforme aux critères du développement durable.

La ville a pris depuis plus d'une décennie déjà le virage indispensable de la transition énergétique en changeant ses pratiques, en rénovant son patrimoine et en s'impliquant dans des projets nationaux créant ainsi une dynamique territoriale exemplaire.

Vertuoz pour mesurer et s'améliorer

Bois, gaz, électricité, production photovoltaïque : toutes les consommations énergétiques du patrimoine de la ville sont enregistrées sur la plateforme Vertuoz. 41 bâtiments municipaux sont donc suivis régulièrement pour une gestion rigoureuse vers la baisse des consommations. Ces suivis de consommations permettent l'élaboration du schéma directeur immobilier préconisé dans le cadre de la reconnaissance "Territoire engagé transition écologique" label climat-air-énergie (infos page 30).



Reconnaissance TEPOS pour un territoire d'excellence

La Motte-Servolex fait partie de l'espace labellisé Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte initié par le ministère de la transition écologique.

C'est un territoire d'excellence en matière de transition énergétique et écologique. Il vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Dans ce cadre, la ville a déjà bénéficié de subventions pour plusieurs projets : rénovation de l'éclairage public, aménagement des coins nature dans les écoles, pose d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle de spectacle Saint-Jean...

“ La Motte-Servolex est une commune engagée dans une démarche volontaire d'amélioration continue en matière d'énergie, de biodiversité... L'ASDER accompagne la collectivité dans ses projets liés aux énergies renouvelables aussi bien au niveau des études que des réalisations. La plateforme bois énergie est également un atout car elle permet de transformer une ressource locale en énergie. ”

Témoignage

Anne Rialhe

Présidente de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables)

Chaufferies bois

La ville a équipé trois structures en chaufferie bois : la maison des associations, les vestiaires du foot et du rugby ainsi que l'EHPAD Les terrasses de Reinach. Les chaudières sont alimentées en circuit court avec le bois de la forêt communale transformé en plaquettes au hangar bois énergie.



Chaufferie bois

Rénovations thermiques

Plusieurs bâtiments municipaux ont bénéficié de rénovations thermiques partielles, comme les écoles Louis Pergaud, Alphonse de Lamartine et Le Picolet. D'autres, de rénovations thermiques complètes : salle de spectacle Saint-Jean, vestiaires des clubs sportifs de foot et du rugby ainsi que la salle Raoul Villot.



Rénovation groupe scolaire Le Picolet

Électricité 100 % verte

La ville adhère à la consultation groupée menée par le Syndicat Départemental d'Énergie de Savoie (SDES) pour choisir un fournisseur d'électricité. Le fournisseur retenu propose une option de fourniture en électricité issue des énergies renouvelables (hydraulique, éolienne ou solaire). Ainsi, 41 bâtiments communaux et tout le réseau d'éclairage public s'inscrivent dans cette démarche et participent à la consommation globale d'une électricité certifiée 100 % verte.

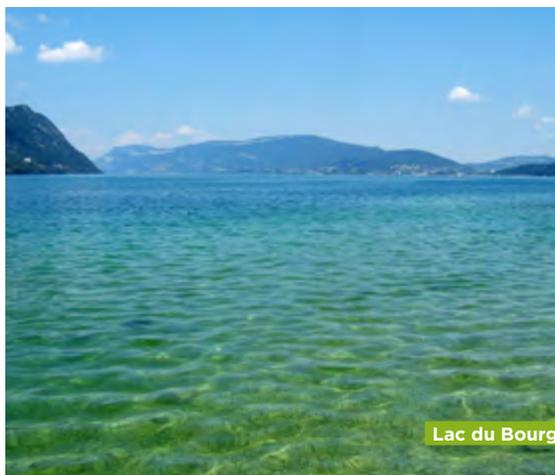
Emprunter l'eau du lac comme énergie renouvelable

La ville est impliquée dans le projet "B'eeau lac" ou Boucle d'eau environnement, aménagement urbanisme du lac.



Avec sa superficie de 44 km², le lac du Bourget offre un beau potentiel en matière d'hydrothermie (énergie issue des eaux du lac). Les études en cours du projet consistent à définir les conditions pour la création d'une boucle d'eau issue du lac du Bourget, circulant au sein

des entreprises, des zones d'activités et des logements pour rafraîchir des bâtiments, les chauffer et fournir de l'énergie au service des entreprises avant de restituer l'eau au lac ou à la Leysse. Ce système permettrait de déployer une énergie renouvelable, locale avec des coûts maîtrisés, sans incidence sur la faune et la flore.



Lac du Bourget

En cours

- Rénovation thermique globale de plusieurs bâtiments : école élémentaire Louis Pergaud, gymnase Pierre de Coubertin.
- Rénovation thermique et étanchéité de la halle des sports Didier Parpillon et du boudrome.
- Travaux à engager suite à la réalisation d'un audit énergétique afin d'évaluer la faisabilité d'un programme de rénovation thermique des bâtiments de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Alphonse de Lamartine.

Urbanisme

Art, science et technique de l'aménagement des agglomérations humaines. Ensemble des règles et mesures juridiques qui permet aux pouvoirs publics de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols.



Crédit : Latitude Drone

“Une plaine au pied des montagnes” : BAMBA (Beautiful And Made for You Built Area)

BAMBA est un projet de recherche & développement proposé en 2018 par des urbanistes. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire pour un déploiement rapide d'une offre massive de maisons abordables et sur mesure, bien situées, au cœur des agglomérations. Cette approche propose la création de nouveaux quartiers denses et abordables, ordonnés et vivants, dans les secteurs les plus recherchés des agglomérations. Esquissé pour la première fois à l'automne 2018 par Villes Vivantes pour Clermont-Ferrand, en réponse à un appel d'offres pour poursuivre le développement d'un écoquartier, BAMBA fait aujourd'hui l'objet d'études pré-opérationnelles dans plusieurs sites en France.

Le PLUI HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat & Déplacements) permet de réglementer l'usage des sols au niveau des 38 communes de l'agglomération. Il définit les orientations d'aménagement du territoire dans les domaines suivants : logement, mobilité, transition énergétique, cadre de vie, économie, tourisme, agriculture, préservation des espaces naturels... Dans ce contexte réglementaire qui relève de la compétence de Grand Chambéry, La Motte-Servolex s'intéresse aux démarches nouvelles et alternatives en matière d'aménagement urbain.

“Construire dans mon jardin” : BIMBY (Build In My BackYard)

La démarche nationale BIMBY propose des solutions pour construire sans consommer de nouveaux espaces naturels, par la densification douce des zones pavillonnaires existantes.

Il s'agit de répondre au problème de l'étalement urbain en allant chercher au cœur des ensembles pavillonnaires le support de nouvelles parcelles ou habitations. L'enjeu est de savoir intégrer harmonieusement les nouvelles constructions aux infrastructures existantes pour préserver le secteur dans son ensemble tout en faisant une place à de nouveaux habitants. Les projets doivent être portés par les riverains et animés par la collectivité.

La ville de La Motte-Servolex s'est engagée dans cette nouvelle volonté territoriale. Elle souhaite devenir territoire d'expérimentation au sein de la communauté d'agglomération dans le cadre de l'étude menée par la startup d'urbanisme "Villes Vivantes" et le service urbanisme de Grand Chambéry.



Village

Ensemble des habitants d'une localité.

Chaque année, la ville organise un double événement : "Le village et le relais pour la vie". Il a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'amélioration de sa qualité de vie et de sa santé, car ces deux thématiques sont intimement liées.

Relais pour la vie

La première édition savoyarde du relais pour la vie s'est déroulée en 2018 à La Motte-Servolex. Depuis, cet événement est couplé avec le village du développement durable. Le relais pour la vie organisé par la Ligue contre le cancer est un challenge sportif en équipe (famille, amis, collègues...) ayant pour finalité de soutenir la recherche contre le cancer grâce aux dons financiers. Au programme : 24h de relais, en marchant ou en courant, chacun à son rythme. Les 24h sont animées avec des concerts, des initiations sportives avec les associations locales, des ateliers... Une action de sensibilisation sur la santé est menée auprès des participants et visiteurs.



Relais pour la vie

Village du développement durable

Initié en 2008, le village du développement durable est axé sur plusieurs thématiques : l'économie locale et solidaire (produits bio et locaux, vêtements artisanaux et équitables...), la biodiversité et le jardinage écologique (techniques et produits pour un jardin écologique, découverte de la faune locale...), les énergies renouvelables, la prévention... Le temps d'un week-end, l'événement propose au grand public un espace dédié aux exposants pour accueillir les visiteurs sur leurs stands d'information avec également des ateliers, découvertes, démonstrations, animations ludiques et sportives.



Village du développement durable

“ Lors de cet événement, notre rôle est de sensibiliser le grand public en rappelant que chacun peut faire quelque chose près de chez soi. Ce sont toutes ces petites pierres qui construiront un monde meilleur. Chaque être vivant, humain ou animal occupe une place indispensable à l'équilibre de la biodiversité. L'Homme ne doit pas rompre cet équilibre. Nous essayons de sensibiliser et informer enfants, familles et professionnels à la protection et au respect de la faune sauvage à partir de nos jeux "Sauve qui peut" et "Au secours". ”

Témoignage

Michèle Nicolas Saillant

Ancienne présidente de Tétrás Libre, Centre de Sauvage de la Faune Sauvage des pays de Savoie, auquel la ville apporte son soutien.

W



Watt

Le watt est l'unité internationale de puissance ou de flux énergétique. Le nom watt rend hommage à l'ingénieur écossais James Watt, qui a contribué au développement de la machine à vapeur.

Éclairage public : un parc moderne et économe

La ville dispose de 2 339 points lumineux. Fin 2023, 79 % du parc total d'éclairage public sera équipé en technologie LED*. Cette rénovation permet une réduction des consommations d'électricité et de la pollution lumineuse, une amélioration de la qualité d'éclairage avec une régulation la nuit et diminue les interventions de maintenance. Depuis les premiers travaux de rénovation fin 2010, la ville a réduit de 61,5 % sa consommation électrique en matière d'éclairage public.

*LED, de l'anglais, light-emitting diode ou diode électroluminescente.



Installation LED rue de la Chartreuse

eXemplaire

Qui peut servir d'exemple par sa conduite, qui peut être cité.

Les installations sur le territoire motterain sont souvent pionnières dans leurs domaines. De ce fait, elles attirent la curiosité, les questionnements et les demandes d'informations complémentaires de la part d'autres collectivités et d'acteurs intéressés pour mettre en place des projets similaires. Dans ce cadre, La Motte-Servolex sert souvent de support pédagogique, d'exemple pour des séances de formation... Elle est volontiers commune d'accueil pour des groupes d'élus, de techniciens, d'étudiants qui ont besoin de voir une installation et de connaître ses modalités de mise en œuvre.

Journées de sensibilisation

En 2016, l'agence touristique de Savoie a proposé aux élus et aux agents des services espaces verts du département, 2 journées de sensibilisation axées sur les techniques d'entretien sans herbicide. Dans le cadre de la convention "Objectif zéro pesticide" La Motte-Servolex avait été choisie pour être présentée aux 100 participants.

Transmission du savoir faire sur les techniques d'entretien sans produit chimique



Accueil du public scolaire

Régulièrement, la ville accueille des classes pour des visites de Refuges LPO, la participation à la construction de nichoirs, la plantation de haie, l'observation des oiseaux... Le lycée agricole Reinach a sollicité la collectivité afin que des groupes d'élèves bénéficient d'informations sur la plantation des haies vives et puissent découvrir les sites en centre-ville.

Visite inspirante

En 2020, les organisateurs nationaux du concours capitale française de la biodiversité ont proposé une visite des installations réalisées par la ville en faveur de la biodiversité. Les participants, élus et techniciens de communes de la région, ont pu apprécier différents aménagements : hôtels à insectes, bacs à potager, écuroducs, nichoirs, haies vives, prairies fleuries et visite du site de l'éco hameau... L'intérêt d'une telle rencontre est de voir, échanger et discuter sur la base d'exemples concrets permettant par la suite aux participants de mener des projets sur leur territoire.



Visite des site de haies vives

Espace de formation

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie, outil d'aide à la décision des collectivités, des institutions, des services et des particuliers, met en ligne sur son site Internet des documents ressources techniques et thématiques. Une "fiche retour expérience" détaille les installations en terme de biodiversité à La Motte-Servolex. Fin 2021, la commune a également servi de territoire de formation et de sensibilisation pour les élus, techniciens et professionnels des secteurs de l'aménagement urbain, des espaces verts, de la biodiversité, lors d'une journée sur la multifonctionnalité de l'arbre organisée par l'Union Régionale des onze CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Visite pédagogique biodiversité



“ Nous avons la chance de venir à La Motte-Servolex pour illustrer différents thèmes, comme l'éco hameau qui présente une démarche vertueuse par la réhabilitation d'une friche sans prendre de terres agricoles ou encore le Plan d'Actions Biodiversité en Ville découvert en 2014 et amplifié depuis... Nous avons besoin de communes comme La Motte-Servolex pour inspirer les autres collectivités, pour les rassurer sur la faisabilité des actions. Grace aux plantations de haies vives, on observe déjà une transformation du paysage urbain, c'est le choix d'une biodiversité riche aussi bien en forêt qu'en ville et c'est un pari formidable. ”

Propos recueillis lors de la conférence de presse pour la remise officielle du trophée "Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021" au concours Capitale Française de la Biodiversité.

Témoignage

Gilles Lecuir

Chargé d'études à l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France

Y mettre du sien

Expression / L'expression "y mettre du sien" apparaît au début du XVI^e siècle et signifiait "y mettre son argent", "donner de sa poche". Le sens actuel, qui inclut une notion de sacrifice, lorsqu'on apporte son aide, date quant à lui de la fin du XVII^e siècle.



Une volonté partagée

Le développement durable est une volonté politique. Il est au cœur de tous les projets de la collectivité, mais également dans ses pratiques au quotidien, dans le fonctionnement des services.

Le programme "Territoire engagé Climat-Air-Énergie" rejoint une des actions prioritaires de l'Agenda 21 communal "faire du développement durable un pilier de l'action communale". Les actions des services de la collectivité sont nombreuses en ce sens : rédaction des marchés publics avec des clauses développement durable, formation des agents d'entretien des bâtiments municipaux à la démarche PURE (pour une utilisation raisonnée des produits d'entretien), promotion et généralisation des éco-gestes, participation de l'ensemble des agents de la ville et du CCAS à la fresque du climat (ateliers pédagogiques sur les mécanismes et les enjeux du dérèglement climatique).



Formation des agents d'entretien de la collectivité aux techniques de nettoyage sans produit chimique



Un engagement au quotidien

De nombreux acteurs sont impliqués et agissent en interactions sur le territoire communal : les élus, les agents de la collectivité, les associations, les entreprises locales et les commerçants, des partenaires institutionnels... Chacun apporte ses compétences, son expérience et ses idées pour avancer ensemble aujourd'hui sur le chemin du monde de demain plus solidaire, plus économe, tourné à la fois vers le développement et la protection. Au-delà d'une simple ambition, le développement durable est un état d'esprit et bien concrètement il se traduit par de nombreuses applications sur le territoire de La Motte-Servolex.



La ville participe avec les habitants volontaires à la journée mondiale du nettoyage de notre planète

Zéro pesticide

Arrêt de l'usage de produit chimique destiné à lutter contre les parasites animaux et végétaux nuisibles aux cultures.

Les espaces verts de la ville sont entretenus sans produit phytosanitaire, dans le respect de la convention "Zéro pesticide" signée en 2010.



Le travail des chèvres

La ville a établi un partenariat avec "Écopaturons Savoie" en accueillant des chèvres sur la parcelle classée refuge LPO au bois d'Eugène chaque année. Cette tonte écologique évite le débroussaillage mécanique par les agents de la collectivité.

Tonte naturelle



Désherbage vapeur

La ville désherbe sans pesticide

La collectivité s'est engagée à supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics communaux (fleurissement, groupes scolaires et aires de jeux, complexes sportifs...). En 2015, l'objectif zéro pesticide est atteint y compris pour l'entretien des cimetières (Tremblay et centre-ville). Différents essais ont été effectués dans ces derniers : engazonnement de certaines allées, tapis de sedum (plantes spécifiques), plantations de plantes vivaces et passage d'engins de désherbage mécanique pour les allées. Le recours au désherbage thermique ou manuel permet de supprimer l'usage de substances toxiques sur les parcelles communales. La mise en place de la protection biologique intégrée a permis de supprimer l'usage d'insecticides depuis 2009. Elle comprend par exemple l'utilisation de pièges libérant des hormones sexuelles de synthèse pour attirer les mâles des nuisibles visés, le but est de limiter la reproduction, la fécondation et la ponte. Les larves de coccinelles et de chrysopes sont également utilisées car elles consomment jusqu'à 250 pucerons par jour sur les plantes.



Tapis de plantes vivaces au cimetière

Lutte biologique contre les nuisibles

• Chenille processionnaire

- Pièges à phéromones : ce piège capture les mâles et empêche les reproductions.
- Cerclage des troncs de pins : la chenille descend de l'arbre et fait sa mue dans la terre, entre temps, le cerclage la piège et une gouttière l'oriente vers un sac qui est ensuite détruit.
- Nichoirs à mésanges : la mésange mange environ 500 chenilles par jour.

• Frelon asiatique

La ville a un rôle de sensibilisation et de relais auprès des habitants. Le groupement de défense sanitaire de la Savoie propose un portail de signalement. Une société spécialisée intervient ensuite avec une participation annuelle de la ville de 1 800 €. La ville aide les apiculteurs à s'équiper en pièges contre le frelon asiatique.

• Moustique tigre

La ville cotise 15 000 € par an auprès de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication afin de lutter contre les moustiques. De plus, neuf bornes antimoustiques vont être installées dans le secteur du parc Henry Dunant. Cet aménagement est issu des projets élus par les habitants dans le cadre du premier budget citoyen de la ville.



Installation d'un piège à chenilles dans la cour de l'école Alphonse de Lamartine

• Ambrosie

Cette plante est surveillée par l'ARS et Fredon AuRA. Un référent du suivi en mairie effectue une surveillance de tous les sites où de l'ambrosie a été signalée.

• Renouée du Japon

- La collectivité suit les expérimentations du CISALB.
- Décaissement sur 1 ou 2 mètres de profond (pour englober toutes les racines) puis installation d'un géotextile. Après un mois d'attente, s'il n'y a pas de reprise, une nouvelle terre est apportée.
 - Une plantation très dense autour de la plante (type saule) pour étouffer la renouée.
 - La renouée est coupée à ras puis recouverte de 5 cm de croûte de sel. Ce qui tue la renouée jusqu'aux racines.

Frelon asiatique



Moustique tigre

Ambrosie



Renouée du Japon

• Cynips

Ravageur du châtaignier, cet insecte "saigne" et épuise l'arbre en attaquant les bourgeons. La ville a financé deux lâchers de *Torymus*. Très efficace, cette petite guêpe pond directement dans les cynips. Les châtaigniers infectés ont été soignés. Cette lutte biologique est maintenant auto-régulée car le *Torymus* reste présent sur le secteur.

• Scolyte

Les femelles scolytes pondent leurs œufs dans des galeries creusées sous l'écorce des arbres et les condamnent. Le dérèglement climatique amplifie ce phénomène. Dès qu'un arbre est infecté, il faut impérativement le couper et évacuer le bois. Ce bois est ensuite transformé en bois d'œuvre par les scieurs partenaires ou en bois énergie au centre technique municipal.

“ Ce qui est intéressant avec la ville de La Motte-Servolex, c'est que c'est à la fois un partenaire et un laboratoire. Lors de nos formations auprès des jeunes, nous allons sur le terrain pour expliquer comment gérer les espaces autrement et tout est démontrable sur la commune. La ville est en avance sur le sujet des pesticides comme sur celui de la taille des végétaux. La proximité du lac impose un traitement sans pesticide car les autres traitements partent dans le lac du Bourget. Cette démarche est donc primordiale pour préserver l'environnement. ”

Témoignage

Jean-Pierre Deshaïres

Formateur au CFFPPA du lycée Reinach

Imagine La Motte-Servolex dans 30 ans !

“ La ville a proposé à la direction des établissements scolaires élémentaires publics de la commune de participer à l'illustration de l'annuaire du développement durable avec les classes de CM1 / CM2 sur le thème “Imagine la Motte-Servolex dans 30 ans”.

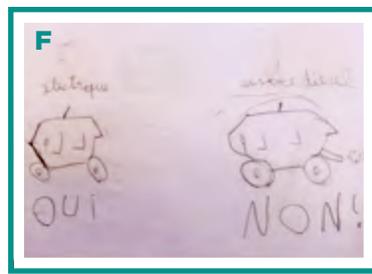
École élémentaire Alphonse de Lamartine

La Motte-Servolex dans 30 ans ?

Relie le texte au bon dessin.
À toi de jouer !

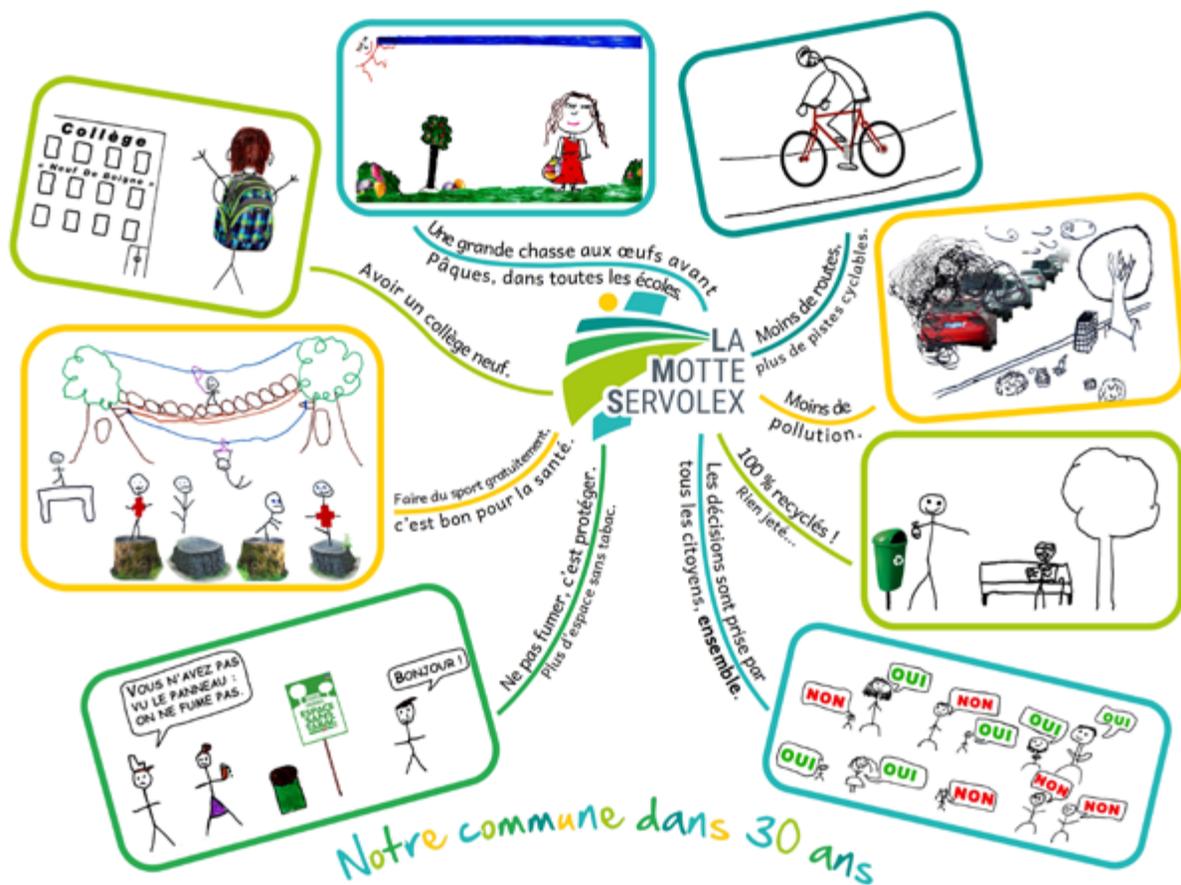


- 1. Plus d'arbres
- 2. Plus de bornes et de voitures électriques
- 3. Plus de potagers
- 4. Des déchetteries et des points de collectes gratuits
- 5. Plus d'animaux autour de la ville
- 6. Plus de végétation dans les écoles
- 7. Plus d'espaces verts et moins de constructions
- 8. Moins de routes goudronnées
- 9. Plus de prise en compte du handicap



Réponses : A1 B7 C3 D9 E8 F2 G6 H4 I5

École élémentaire Louis Pergaud



École élémentaire Le Picolet

*"Ma ville dans 30 ans
 Une ville agréable avec des lieux de rencontres où les gens se parlent : parcs, jardins.
 Un centre-ville réservé aux piétons, jalonné de pistes cyclables.
 Des quartiers entourés d'espaces verts, de plans d'eau.*

*Une ville autosuffisante en énergie,
 produisant sa propre électricité,
 récupérant les eaux de pluie pour les arrosages,
 les eaux usées pour les toilettes.
 Une ville avec des conseils de quartier où les
 gens décident de leur avenir"*





www.mairie-lamotteservolex.fr

